



Bulletin départemental n° 240

Du 23 mars 2017



Sommaire:

Pôle des élèves :

- Concours de la résistance et de la déportation 2017
- Détermination du collège de desserte—affectation en 6ème RS17

IEN-A :

Campagne ETIC 2017

Pôle 1er degré :

- Note de service stages de spécialisation CAPPEI 2017-2018
- Appel à candidature sur poste ULIS 2nd degré 2017-2018
- Correctif note mouvement départemental 2017
- Liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN RS17



Pôle des élèves

Référence
2017

Dossier suivi par
Alexia Nouveau
Téléphone
04 90 27 76 28
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
pole.eleves84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation - session 2017
Réf : Circulaire départementale du 2 novembre 2016

Faisant suite à la circulaire susvisée, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les sujets du concours cité en objet seront à retirés uniquement le

lundi 20 mars 2017
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
(Pôle des élèves 3ème étage porte 300)

Vous voudrez bien trouver ci-après détaillées les modalités de transmission des travaux réalisés par les élèves.

Je tiens à rappeler que le Concours de la Résistance constitue un instrument de formation civique irremplaçable et vous encourage vivement à susciter la participation la plus large possible au devoir de mémoire.



PJ : annexe technique
3 bordereaux



CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION SESSION 2017

ANNEXE TECHNIQUE

I / Instructions générales

Il conviendra de respecter **impérativement** la procédure suivante :

- tous les devoirs devront porter le cachet de l'établissement,
- les bordereaux récapitulatifs joints seront complétés en fonction du niveau et du type de réalisation et préciseront le nom du professeur responsable.

II / Devoirs en temps limité

En aucun cas, les sujets académiques ne sauraient être diffusés avant la date de l'épreuve, soit **le vendredi 24 mars 2017**.

Les temps de composition devront être respectés et les bordereaux récapitulatifs distincts suivant la nature de l'épreuve choisie par l'élève (composition ou étude de documents) complétés des coordonnées des élèves.

Afin de faciliter le travail du jury de correction, les professeurs procèderont, après lecture des devoirs, à un pré-classement de l'ensemble des copies de leurs élèves. Ils porteront sur celles-ci un numéro d'ordre à l'encre rouge dans le coin supérieur droit. Ce pré-classement conditionnera la correction des copies par les membres du jury.

L'ensemble des travaux devra m'être adressé **au plus tard le vendredi 31 mars 2017**, délai de rigueur.

Je vous précise à ce propos que seuls seront examinés les travaux recensés sur les bordereaux.

OBJET : CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2017

BORDEAU D'ENVOI à Monsieur l'IA-DASEN – Pôle des élèves - 49, rue Thiers – 84077 AVIGNON

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU:

DEVOIR INDIVIDUEL EN TEMPS LIMITE

Epreuve n°1 : COMPOSITION

NB : NE PAS COUPER LES COPIES

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme :

Discipline enseignée :

Tous les travaux doivent porter le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe de l'élève accompagné de leur n° d'anonymat.

A le Le Chef d'établissement

OBJET : CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2017

BORDEAU D'ENVOI à Monsieur l'IA-DASEN– Pôle des élèves - 49, rue Thiers - 84077 AVIGNON

CACHET DE L'ESTABLISSEMENT :

NIVEAU :

DEVOIR INDIVIDUEL EN TEMPS LIMITE

Epreuve n°2 : Etude de documents

NB : NE PAS COUPER LES COPIES

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme :

_____, _____
Discipline enseignée :

Tous les travaux doivent porter le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe de l'élève accompagné de leur n° d'anonymat .

A le Le Chef d'établissement

OBJET : CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION 2017

BORDEREAU D'ENVOI à Monsieur l'IA-DASEN—Pôle des élèves - 49, rue Thiers - 84077 AVIGNON

CACHET DE L'ETABLISSEMENT :

NIVEAU:

TRAVAIL COLLECTIF

Nombre de devoirs remis :

Nom du professeur responsable : M., Mme :

Discipline enseignée :

Tous les travaux doivent porter **le cachet de l'établissement, les nom, prénom et classe des élèves**

A

le

Le Chef d'établissement



académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Pôle des élèves

Dossier suivi par
Patrick MOSCA
Téléphone
04 90 27 76 90
Fax
04 90 27 76 95
Mél.
patrick.mosca
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 20 mars 2017

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
des écoles élémentaires publiques

s/c de Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

Objet : détermination du collège de desserte - affectation en classe de 6ème
Réf : note départementale du 27 février 2017

La présente note a pour objet de rappeler que la constitution des dossiers de passage CM2-6ème relève des compétences du directeur de l'école élémentaire via l'application AFFELNET6 (A6).

L'application A6 permet d'éditer les fiches en vue de l'affectation en 6ème. Le volet 1 laisse apparaître les coordonnées de la famille et le volet 2 le collège de desserte ou les souhaits de scolarité.

Il appartient au directeur de l'école élémentaire de déterminer avec exactitude le collège de desserte dont dépend **le domicile de la famille** et de le mentionner obligatoirement sur la fiche de liaison, volet 2 —cadre B.

Chaque volet complété et signé par le responsable légal de l'élève ne pourra plus faire l'objet de modification par le directeur de l'école primaire.

Afin de ne pas fausser les prévisions d'effectifs de rentrée des collèges d'accueil, je vous saurais gré de veiller à respecter scrupuleusement la sectorisation mise en place par le conseil départemental de Vaucluse. Je vous informe également que des contrôles aléatoires pourront être mis en place par mes services.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Pour le Directeur Académique
et par délégation,
le directeur académique adjoint

Michèle VANDREPOTTE



Dominique BECK



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

ADJOINT AU DIRECTEUR
ACADEMIQUE EN
CHARGE DU 1er DEGRE

Dossier suivi par
Stéphane MOLLIER
Téléphone
04 90 27 76 00
Mél.
Ce.iena84
@ac-aix-marseille.fr

49, rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 22 mars 2017

L'adjoint au directeur académique
en charge du 1^{er} degré

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c des inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Lancement de la campagne 2017 de la collecte nationale ETIC (Enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication)

La campagne 2017 de l'enquête nationale ETIC sur les technologies de l'information et de la communication est ouverte et doit être renseignée avant fin mai 2017.

Cet outil de collecte et de production d'indicateurs, accessible via le portail Arena, permet un état des lieux annuel de l'équipement, des infrastructures, des services, des formations et d'autres domaines ayant trait au numérique de toutes les écoles publiques de France. Les résultats de cette enquête sont utilisés à des fins de pilotage au sein de l'académie comme au niveau national, de dialogue avec les collectivités, de communication, etc.

L'application ETIC constitue aussi un premier outil de pilotage du numérique pour les directeurs d'école, vous pourrez y consulter des indicateurs calculés pour tous les échelons, territorial, académique comme national dans la rubrique Restitution.

Toutes les questions de cette enquête sont importantes et les réponses doivent être aussi fiables que possible. Ainsi, si vous ignorez la réponse à une question, je vous serais reconnaissant de bien vouloir vous adresser à votre enseignant ressource TICE. Nous vous joignons un guide d'utilisation de l'application qui contient les aides en ligne disponibles et le questionnaire premier degré. Vous pouvez donc préparer les réponses aux différentes questions avant de vous rendre sur l'application en ligne pour les saisir.

L'actualisation des données des années précédentes est très importante dans le cadre de notre mission de suivi et de dialogue avec les collectivités. Pour faciliter votre travail, les effectifs enseignants et élèves ont déjà été remontés automatiquement depuis la base nationale. Vous pouvez toutefois les actualiser s'ils sont différents de ceux dont vous disposez.



2/2

Vous trouverez sur éduscol une page présentant l'enquête ETIC et une foire aux questions en cas de difficultés. Votre plateforme d'assistance académique pourra aussi vous apporter les informations utiles.

Sachant pouvoir compter sur votre collaboration, je vous remercie d'avance pour votre participation.

Stéphane MOLLIER

» L'école
change avec
le numérique »
#EcoleNumerique

Application ETIC 1

Guide utilisateur
Campagne 2017

13 mars 2017

Contenu

1. Introduction	2
1.1. Présentation des enquêtes et de l'application ETIC	2
1.2. Données à caractère personnel et déclaration CNIL	3
2. Architecture fonctionnelle de l'application	4
2.1. Navigation	4
2.2. Présentation générale des différents modules	6
3. Module de Collecte	7
3.1. Saisie	7
3.2. Questionnaire 2017	9
3.3. Importation de données	15
3.4. Exportation de données	16
4. Module de Restitution	18
4.1. États statistiques	18
4.2. Exportation d'indicateurs	21
4.3. Assistance au pilotage	21
5. Module de Supervision	22
5.1. État de la collecte	22
5.2. Lancement de la collecte et suivi des non réponses	23
6. Assistance aux utilisateurs	24
6.1. DSI académiques	24
6.2. Formulaire de demande d'assistance	25
6.3. Éduscol et Foire aux questions	25
7. Annexe : les indicateurs disponibles dans le module de restitution	26

1. Introduction

L'application nationale ETIC fournit des indicateurs sur l'équipement en technologies de l'information et de la communication dans les écoles, collèges et lycées publics. Elle constitue un outil d'aide au pilotage pour le numérique dans les académies et au niveau national. L'alimentation de cette application repose sur deux enquêtes annuelles (ETIC1 et ETIC2) réalisées par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auprès des écoles et des établissements publics du second degré.

L'application ETIC est conjointement pilotée par la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) et la DNE (Direction du Numérique pour l'Éducation). Sa mise en œuvre est confiée au CISAD (Cendre de l'Informatique Statistique et de l'Aide à la Décision).

1.1. Présentation des enquêtes et de l'application ETIC

Les enquêtes sur les technologies de l'information et de la communication (ETIC) sont des enquêtes nationales destinée à collecter des informations sur le numérique dans les écoles, collèges et lycées publics. Les données recueillies portent sur les équipements, l'infrastructure, les moyens humains, les services numériques, la protection des mineurs, la formation des enseignants et plus globalement tous les aspects numériques qui font l'objet de priorités ministérielles.

Il existe deux modules distincts, l'un pour le primaire (ETIC1) à destination de toutes les écoles publiques, l'autre pour le second degré (ETIC2) à destination de tous les collèges et lycées publics.

L'**application ETIC**, outre la collecte des données, permet un calcul automatisé d'indicateurs et leur restitution dans des tableaux de bord dédiés aux différents acteurs.

L'application est donc **un outil de pilotage du numérique** pour tous les échelons concernés : Chef d'établissement/directeur d'école, IEN, DASEN, DAN et Administration centrale (DEPP et DNE).

Les indicateurs calculés sont principalement destinés à être utilisés :

- pour répondre aux demandes externes (presse, éditeurs, questions parlementaires) ou à celles du cabinet et des directions ministérielles,
- pour dialoguer avec les collectivités territoriales en charge de l'équipement et de la maintenance en matière de numérique.
- pour l'évaluation des politiques du numérique aux différents échelons du système éducatif (géographiques et administratifs).
- pour les études et travaux statistiques réalisés par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance.

1.2. Données à caractère personnel et déclaration CNIL

Les applications ETIC collectent certaines données à caractère personnel (nom, prénom et adresse mail de la personne remplissant le formulaire d'enquête) pour permettre le suivi de la collecte et d'éventuelles relances afin d'améliorer les taux de réponse, paramètre indispensable à la pertinence du calcul des indicateurs.

Cette collecte de données à caractère personnel et leur traitement font l'objet d'une déclaration CNIL commune aux deux applications ETIC 1 et ETIC 2. Cette déclaration porte le numéro 1943637.

2. Architecture fonctionnelle de l'application

L'application ETIC propose trois modules distincts accessibles aux différents utilisateurs suivant leur niveau de responsabilité :

- Collecte
- Restitution
- Supervision

	COLLECTE	RESTITUTION	SUPERVISION
Directeur d'école / Chef d'établissement	x	x	
IEN	x	x	x
DASEN	x	x	x
Rectorat	x	x	x
DEPP	x	x	x
DNE	x	x	x

2.1. Navigation

La connexion à l'application ETIC se fait via le portail ARENA dans le menu **Enquête et pilotage**. L'utilisateur accède à la page d'accueil de l'application qui permet la navigation dans les différents modules de celle-ci [1].

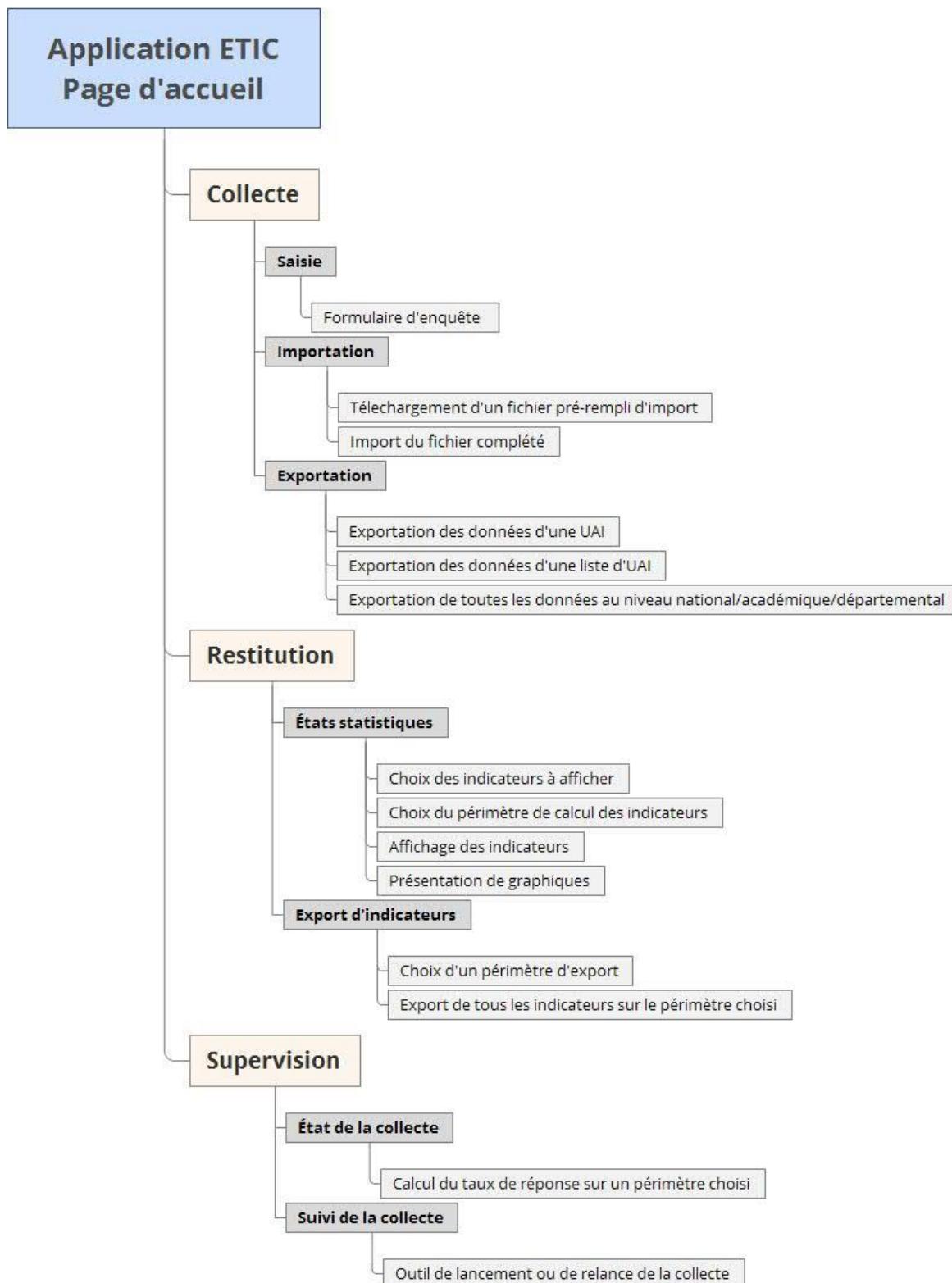
Bienvenue sur ETIC

Message d'accueil test

Cliquez pour accéder au module:



Toutes les fonctionnalités de l'application ETIC sont accessibles dans les différents modules et sont présentées dans le schéma ci-après :



2.2. Présentation générale des différents modules

COLLECTE

Ce module permet selon les profils utilisateurs :

- de renseigner le questionnaire de l'enquête en cours.
- d'importer vers l'application ETIC un fichier .csv contenant les réponses aux questions de l'enquête pour une ou plusieurs écoles.
- d'exporter depuis l'application ETIC un fichier .csv contenant les réponses à l'enquête pour un(e) ou plusieurs écoles.

RESTITUTION

Ce module permet selon les profils utilisateurs :

- de visualiser des indicateurs et des graphiques calculés à partir des réponses aux enquêtes (enquête en cours et, pour les non répondants à l'enquête en cours, réponses de l'année précédente) avec différents niveaux de détail (type d'école, champ géographique...)
- d'exporter les indicateurs au format csv

SUPERVISION

Ce module permet selon les profils utilisateurs :

- de connaître le taux de réponse aux enquêtes depuis le début de la campagne en cours ou depuis une date à préciser ainsi que les taux de réponse d'écoles ayant modifié leurs réponses par rapport à l'année antérieure.
- de lancer la collecte
- de relancer les écoles n'ayant pas répondu aux enquêtes

3. Module de Collecte

Trois actions sont accessibles via la barre de navigation :



3.1. Saisie

La page saisie de la collecte présente le questionnaire de l'enquête en cours.

Les questions posées sont regroupées par thèmes [1] :

Chaque thème est un élément cliquable permettant d'afficher ou de cacher les questions qui s'y rapportent [2] : exemple : « Renseignements sur l'école » :

Q1: Nom	<input type="text"/>
Q2: Prénom	<input type="text"/>
Q3: Fonction	<input type="text"/>
Q4: Adresse de messagerie académique	<input type="text"/>
Q5: Nombre d'élèves	<input type="text"/>
Q6: Nombre d'enseignants	<input type="text"/>
Q7: Votre matériel informatique est-il utilisé par d'autres publics que les personnels et les élèves de l'établissement (associations, EPM, cyberclasses...) ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Inconnu
Q8: Le projet d'établissement fait-il référence au numérique (TIC) ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Inconnu
Q9: Votre établissement dispose-t-il d'un ENT - Espace Numérique de Travail - issu d'un projet académique et/ou des collectivités associées ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Inconnu
Q10: Le projet d'établissement intègre-t-il les usages de l'ENT ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Inconnu

Une aide à la compréhension des questions est parfois proposée. Positionner le curseur sur « ? » pour la voir apparaître.

Le formulaire est pré rempli avec les dernières réponses sauvegardées. Seuls les effectifs d'élèves et d'enseignants sont mis à jour automatiquement par l'application à l'ouverture de la campagne.

Toutes les réponses peuvent être modifiées ou complétées. Le questionnaire est ensuite enregistré par l'intermédiaire d'un des boutons situés à droite de l'écran.

Enregistrer 

En cas de saisie incomplète ou erronée, l'opération peut être répétée plusieurs fois.

Il est possible de sauvegarder le questionnaire tel qu'il est pré-rempli si les réponses à toutes les questions restent valides à l'aide du bouton.

Aucune Modification 

En cas d'incohérence dans la saisie d'une réponse, le champ concerné est automatiquement surligné en rouge avec un commentaire la raison du rejet.

Exemple pour une question attendant une réponse numérique :

Q5: Nombre d'élèves dans l'école 
b
Vous devez renseigner un nombre entier.

Si l'enregistrement est lancé malgré tout à ce moment, il n'est pas pris en compte et le message d'avertissement suivant apparaît :

[Accueil](#) > [Collecte](#) > [Saisie](#) > Enregistrement de la saisie

 Il y a des erreurs dans le formulaire. Vous devez les corriger pour pouvoir enregistrer.

3.2. Questionnaire 2017

Le tableau suivant résume le questionnaire d'ETIC 1D de 2017. La dernière colonne présente l'identifiant unique de la réponse qui se retrouve en suffixe des en-têtes des colonnes des fichiers de résultats exportés (cf 3.4).

N°	Questions	Réponse(s) Possible(s)	Contextualisation de la question	Identifiant de la réponse
RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉCOLE				
Q1 à Q4 : Nom, Prénom et adresse de messagerie académique de la personne qui remplit ou modifie les réponses au questionnaire.				
1	Nom	<u>Verbatim</u>		1
2	Prénom	<u>Verbatim</u>		2
3	Fonction	<u>Verbatim</u>		3
4	Adresse de messagerie de l'école	<u>Verbatim</u>		4
5	Nombre d'élèves dans l'école	<u>Verbatim</u>		5
6	Nombre total d'enseignants dans l'école	<u>Verbatim</u>	Nombre d'enseignants ayant un temps d'enseignement dans l'école.	6
7	Votre équipement informatique est-il utilisé par d'autres personnes que le personnel et les élèves (cyberbase école, associations, ...)?	Oui Non		7
8	Le volet numérique est-il intégré au projet d'école ?	Oui Non	TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement => usages du numérique pour l'éducation.	8
9	Votre école dispose-t-il d'un ENT – espace numérique de travail – issu d'un projet académique et/ou des collectivités associées ?	Oui Non	Un ENT (Espace Numérique de Travail) est un ensemble intégré de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative par l'école. On ne mentionnera pas les ENT de classe utilisés par un seul enseignant ou une seule classe (exceptées les classes uniques).	121

MOYENS HUMAINS CONSACRÉS AU NUMÉRIQUE (TIC)

Des réponses multiples sont possibles lorsqu'il s'agit de cases à cocher.

10	Adresse électronique académique du conseiller TICE premier degré chargé de l'accompagnement de l'école ou du groupe d'écoles dans la circonscription	<u>Verbatim</u>	Adresse académique	9
11	Y a-t-il un enseignant référent pour le numérique dans l'école ?	Oui Non		10
12	La maintenance et l'assistance technique des équipements numériques et du réseau pédagogique sont assurées par ?	Du personnel communal ou de la collectivité compétente ou mandaté par la collectivité Personnel de l'éducation nationale hors école Personnel de l'école Autre ou ne sait pas		146

SITES WEB ET SERVICES EN LIGNE

Q16 et Q18: Des réponses multiples sont possibles.

13	Votre école dispose-t-elle d'un site web accessible à tout public ?	Oui Non		12
14	Sur quel serveur est-il implanté ?	Serveur de l'école Serveur de la DSDEN Serveur du rectorat Serveur hébergé à l'extérieur de l'école sur un serveur public ou de collectivité Serveur hébergé à l'extérieur de l'école sur un serveur non public	En cas de doute, vous pouvez demander au conseiller TICE ou regarder l'adresse internet (url) du site de l'école.	13
15	Nombre de ressources numériques éditoriales pédagogiques en ligne mises à disposition par l'école	0 1 à 4 5 et plus	On entend par ressources éditoriales, des ressources gratuites ou payantes, proposées par des éditeurs publics ou privés (abonnement...). On n'intègre pas les ressources fournies gratuitement au niveau national (BRNE, éduthèque, etc.)	122
16	Types de ressources numériques mises à disposition des élèves	Manuels scolaires numériques Animations scientifiques et/ou logiciels de simulation		147

		Banques de documents multimédias (vidéos, podcasts, textes, cartes, animations, etc.) Logiciels outils (géométrie, indexage, lexicographie, cartographie, etc.) Ouvrages de référence interactifs (atlas, dictionnaire, encyclopédie...) Ressources pour s'entraîner Autres Aucune		
17	Les ressources proposées par le ministère du type Éduthèque et les banques de ressources numériques pour l'École font-elles l'objet d'un usage connu dans l'école ?	Oui Non		148
18	Services disponibles par internet pour votre école (veuillez cocher la ou les cases concernées) :	Livret de compétences des élèves Documents et ressources pédagogiques Emploi du temps des élèves ou de la classe Agenda/Actualités de l'école Autres (stockage d'espaces partagés, etc.) Aucun	Ces services peuvent être disponibles via l'ENT ou non.	17

ÉQUIPEMENTS À USAGES PÉDAGOGIQUES

Ce module ne concerne que les équipements de l'école à usage pédagogique.

19	Nombre total de terminaux, mobiles ou non, y compris les terminaux mobiles actuellement utilisés et affectés à un usage pédagogique dans l'école (remarque : un terminal mobile peut être un ordinateur portable, un net book, un ultra book, une tablette ou tout objet permettant de travailler avec des outils	<u>Verbatim</u>		18
----	--	-----------------	--	----

	numériques et d'accéder à un réseau local ou à internet) :			
20	Parmi ce total, nombre de tablettes :	<u>Verbatim</u>		141
21	Parmi ce total, nombre de tablettes-PC (ordinateurs hybrides) :		Ordinateur portable dont le clavier est détachable et l'écran tactile	142
22	Parmi ce total, nombre de terminaux de moins de 5 ans :	<u>Verbatim</u>		19
23	Parmi ce total, nombre de terminaux mobiles (y compris ceux des classes mobiles) :	<u>Verbatim</u>	Un terminal mobile peut être un ordinateur portable, un net book, un ultra book, une tablette ou tout objet permettant de travailler avec des outils numériques et d'accéder à un réseau local ou à internet	20
24	Parmi le nombre de terminaux mobiles, nombre de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des élèves :	<u>Verbatim</u>	Un terminal mobile peut être un ordinateur portable, un net book, un ultra book, une tablette ou tout objet permettant de travailler avec des outils numériques et d'accéder à un réseau local ou à internet.	21
25	Parmi le nombre de terminaux mobiles, nombre de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des enseignants :	<u>Verbatim</u>	Un terminal mobile peut être un ordinateur portable, un net book, un ultra book, une tablette ou tout objet permettant de travailler avec des outils numériques et d'accéder à un réseau local ou à internet.	22
26	Si des élèves sont équipés au titre de l'ASH (Adaptation, Scolarisation, Handicap) : Nombre d'élèves concernés	<u>Verbatim</u>		24
27	Si des élèves sont équipés au titre de l'ASH (Adaptation, Scolarisation, Handicap) : Nombre de terminaux concernés	<u>Verbatim</u>		25
28	Nombre de tableaux numériques interactifs (TBI/TNI/VPI ou tout autre dispositif similaire) :	<u>Verbatim</u>	TBI : Tableau Blanc Interactif TNI : Tableau Numérique Interactif VPI : Vidéo-Projecteur Interactif	28
29	Nombre de vidéo-projecteurs (hors	<u>Verbatim</u>		29

	TBI/TNI/VPI) :			
30	Nombre de classes mobiles :	<u>Verbatim</u>		30
31	Nombre de lecteurs MP3/MP4 (baladeurs audios et/ou vidéos) :	<u>Verbatim</u>	Dans cette question, seuls les équipements possédant uniquement ces fonctionnalités doivent être comptés.	31
32	Nombre d'imprimantes 3D :	<u>Verbatim</u>		143

RÉSEAU INFORMATIQUE INTERNE À USAGE PÉDAGOGIQUE

Q33 et Q38 : Des réponses multiples sont possibles.

33	Types d'accès à internet disponibles dans l'école pour les usages pédagogiques :	RTC (par le réseau téléphonique) Câble, fibre optique ADSL Autres haut débit (liaisons spécialisées satellite) Ne sait pas Aucun		35
34	Débit global de la connexion à internet :	Inférieur à 512 kbit/s De 512 à 2048 kbit/s (exclus) De 2048 kbit/s à 10 Mbit/s (exclus) 10 Mbits/s ou plus	<i>En cas de doute, vous pouvez demander au conseiller TICE ou à la collectivité compétente.</i>	36
35	Un réseau WiFi est-il déployé dans l'école ?	Oui de façon permanente Oui à l'aide d'une borne mobile Non		149
36	Nombre total de terminaux à usage pédagogique ayant un accès effectif à Internet :	<u>Verbatim</u>		38
37	Pourcentage de salles de classe dans lesquelles l'accès à internet est effectivement possible	Moins de 20 % De 20 % à moins de 50% 50 % ou plus	Une salle dispose d'un accès réseau dès lors qu'elle est équipée d'une prise réseau brassée (active), d'un réseau WiFi disponible ou de tout autre accès réseau qu'elle soit ou non équipée de terminaux.	144
38	Existe-t-il une salle en dehors des salles de classe où l'accès à internet est possible pour les élèves ?	Oui, une salle dédiée au numérique Oui, un centre de ressources (une BCD, etc.) Oui, autre Non		145

SÉCURITÉ DE L'ACCÈS À INTERNET ET PROTECTION DES MINEURS

Q43 et Q44 : Des réponses multiples sont possibles.

39	Votre école utilise-t-elle un dispositif de protection des réseaux (pare-feu) ?	Oui Non	Dans cette question, il s'agit d'un dispositif (de type pare-feu) général du réseau de l'école (indépendamment des postes de travail).	39
40	Votre école utilise-t-elle un dispositif de filtrage des sites web ?	Oui Non		40
41	Votre école utilise-t-elle un dispositif d'enregistrement des sites visités permettant un contrôle a posteriori ?	Oui Non		41
42	Disposez-vous d'une charte de bon usage de l'internet ?	Oui Non		42
43	Comment cette charte est-elle diffusée ?	Annexée au règlement intérieur Dans le dossier de rentrée des enseignants Dans le compte-rendu du conseil d'école Diffusion aux parents Autre		150
44	Votre école met-elle en place une action à destination des parents autour de l'internet responsable ou de l'usage responsable du numérique ?	Oui avec une action assurée par un personnel de l'école Oui avec une action assurée par une entité extérieure à l'école Non		123

USAGES ET FORMATION

45	Le portail Prim à bord est-il connu par des enseignants de l'école ?	Oui Non Ne sait pas		151
46	Nombre d'enseignants ayant suivi une formation intégrant le numérique dans le cadre des animations	<u>Verbatim</u>		52

	pédagogiques de circonscription :			
47	Nombre d'enseignants ayant suivi une formation intégrant le numérique dans le cadre du plan départemental de formation :	<u>Verbatim</u>		53
48	Nombre de jours de stages suivis par les enseignants intégrant le numérique dans le cadre des animations pédagogiques de circonscription :	<u>Verbatim</u>	Ce nombre est la somme totale des journées de stage suivies par les enseignants de l'école. Il intègre les formations prévues d'ici à la fin de l'année scolaire.	152
49	Nombre de jours de stages suivis par les enseignants intégrant le numérique dans le cadre du plan départemental de formation :	<u>Verbatim</u>	Ce nombre est la somme totale des journées de stage suivies par les enseignants de l'école. Il intègre les formations prévues d'ici à la fin de l'année scolaire.	153
50	Un dispositif de visioconférence est-il disponible et utilisé à des fins pédagogiques ou de formation durant l'année scolaire ?	Oui Non		124

3.3. Importation de données

La page d'importation de la collecte permet d'éviter une saisie en important dans l'application un fichier .csv contenant les réponses aux questions de l'enquête. Ce fichier doit impérativement respecter un format prédéfini. Un fichier à ce format dont les en-têtes de colonnes sont remplis et les réponses possibles sont listées (sauf lorsqu'il s'agit de nombres) est disponible au téléchargement sur la page. Il est vivement conseillé de le télécharger ainsi que le guide de remplissage, disponible également.

Dans le cas où vous utilisez ce fichier disponible au téléchargement, il suffit de renseigner les cellules correspondant à des champs numériques et d'utiliser les listes proposées dans les autres cellules.

Sinon, le premier enregistrement doit être l'intitulé des colonnes.

Chaque enregistrement suivant correspond à une école.

Chaque champ doit être séparé par un point-virgule (';') ou un pipe ('|') [3].

Importation collective - Etablissement NomEtablissement

Veuillez télécharger le fichier zip via le lien ci-dessous. Une fois téléchargé, dézippé et lire le fichier guide_import.pdf et enfin remplir le fichier excel. [Télécharger](#)

Veuillez sélectionner le fichier csv de réponses
(Format de fichier csv)

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

Ligne d'en-tête [3]

Séparateur de champs ; |

[Annuler](#) [Enregistrer](#)

Chaque importation de questionnaire pour une école annule et remplace la précédente version du questionnaire, qu'elle ait été saisie ou importée. Toutes les données sont écrasées et mises à jour au clic sur le bouton « Enregistrer ».

3.4. Exportation de données

La page d'exportation de la collecte permet d'exporter un fichier .csv contenant les réponses d'un(e) école ou d'un ensemble d'écoles.

Toutes les écoles du champ peuvent être exportées, qu'elles aient répondu à l'enquête en cours ou non. Une variable du fichier exporté indique la date de dernier enregistrement.

Pour les calculs d'indicateurs de la campagne n (cf plus loin, module Restitution), seuls sont pris en compte les UAI dont la date de dernier enregistrement est postérieure au lancement de la campagne n-1.

-Pour exporter les données d'un(e) école en particulier, le code UAI doit être renseigné [4].

Les options suivantes permettent de préciser le type de séparateur ainsi que la présence ou non d'une ligne d'en-tête.

Exportation collecte

Saisie
Pour exporter les réponses d'une école, veuillez saisir son Code UAI.
Pour une liste de Code d'UAI veuillez les séparer par ;

Code UAI [4]

Ligne d'en-tête

Séparateur de champs ; |

[Exporter](#)

Import de Fichier
Veuillez sélectionner un fichier de codes UAI (saisie sur une colonne).
(Format de fichier csv, txt)

Choisissez un fichier Aucun fichier choisi

Ligne d'en-tête [4]bis

Séparateur de champs ; |

[Exporter](#)

Pour exporter les réponses d'un niveau veuillez sélectionner celui-ci :

Académie

Ligne d'en-tête

Séparateur de champs ; |

[Exporter](#)

[Retour](#)

DEPP et DNE

-Il est possible d'importer un fichier .csv contenant la première colonne remplie avec une liste d'UAI d'écoles dont on souhaite exporter les données. L'application rendra, en retour, un fichier rempli avec une ligne par école [4bis].

-Si le profil utilisateur le permet, il est également possible d'exporter un ensemble d'écoles pour un périmètre géographique à choisir (Académie, Département, Circonscription) [5].

Les options permettent de préciser le type de séparateur ainsi que la présence ou non d'une ligne d'en-tête.

Pour exporter les réponses d'un niveau veuillez sélectionner celui-ci :

Académie	<input type="button" value="▼"/>	<input type="button" value="[5]"/>
Département	<input type="button" value="▼"/>	<input checked="" type="button" value="Tous"/> [5]
Ligne d'en-tête	<input type="checkbox"/>	
Séparateur de champs	<input checked="" type="radio"/> ; <input type="radio"/>	
Exporter 		

Dans le fichier exporté, les en-têtes des colonnes sont suffixées d'un chiffre correspondant à l'identifiant unique de la question. Celui-ci est indépendant du numéro de la question dans le questionnaire (la table de correspondance entre identifiant unique et numéro de question se trouve en 3.2 de ce guide). Ainsi, d'une année sur l'autre, si l'ordre ou le numéro des questions changent, il est possible de retrouver les résultats des années précédentes à partir de cet identifiant unique.

4. Module de Restitution

RESTITUTION

Ce module permet selon les profils utilisateurs :

- de visualiser **un état statistique** des résultats des enquêtes (enquête en cours ainsi qu'un historique remontant aux trois dernières enquêtes) sous forme d'indicateurs présentés dans des tableaux et graphiques.

- d'exporter au format csv le contenu d'un état statistique

Ces actions sont accessibles via la barre de navigation :



Les indicateurs présents dans les états statistiques sont calculés sur tous les répondants depuis le lancement de la campagne de l'année précédente. Ils agrègent ainsi les données de deux campagnes successives. Les non répondants à la campagne en cours sont intégrés dans les calculs s'ils ont répondu à la campagne précédente.

Tous les calculs d'indicateurs se font durant la nuit qui suit la saisie de données. La mise à jour de ces indicateurs a donc lieu à J+1.

4.1. États statistiques

ETATS STATISTIQUES

La consultation des états statistiques (ensemble d'indicateurs sur un thème) permet l'analyse et le suivi des résultats pour l'année en cours et les trois précédentes sur un périmètre défini par l'utilisateur.

La liste des états statistiques et des indicateurs se trouve en annexe 1.

La page est divisée en deux parties :

- Le formulaire de filtre
- Les tableaux de résultat

Le formulaire de filtre permet de :

- choisir un état de restitution (thème) [1]
- choisir le type d'école retenu [2]
- Choisir le(s) indicateur(s) de l'état statistique que l'on souhaite afficher [3]
- préciser les années à afficher [4]
- préciser les niveaux géographiques à afficher [5]
- Si on souhaite un niveau géographique autre que national, il faut préciser son périmètre (académie, département, circonscription (1^{er} degré seulement), école) [6]

Etats Statistiques

[1] Etat de restitution	L'essentiel		
[2] Type Ecoles	Tous		
Indicateurs	Années	Niveaux à afficher	Choix des différents Niveaux
Ratio élèves - ma... Accès à internet... Maintenance Charte du bon usa... Prim à bord	2013 2014 2015 2016	National Académie Département Circonscription Ecoles	Académie Circonscription Département Ecoles
[3]	[4]	[5]	[6]
Afficher			

Dans les listes Indicateurs, Années et Niveaux plusieurs choix peuvent être sélectionnés en cliquant à l'aide la souris tout en maintenant la touche Shift ou Ctrl appuyée.

L'appui sur le bouton **Afficher** permet d'afficher les tableaux de résultat.

TABLEAUX DE RESULTATS**Restitution: L'essentiel**

Circonscription	Ecole
	Ecole Maternelle Publique

Ratio élèves - machines [2016 ▾]

- Nb d'élèves par ordi	Circonscription	Ecole		
	2015	2016	2015	2016

Accès à internet [2016 ▾]

	Circonscription	Ecole		
	2015	2016	2015	2016
- Nb écoles débit inf 512Ko				
- % écoles débit inf 512Ko				
- Nb écoles débit 512 à 2048ko				
- % écoles débit 512 à 2048 ko				
- Nb écoles débit 2048 ko à 10 Mo				
- % écoles débit 2048 ko à 10 Mo				
- nb écoles débit plus de 10 Mo				
- % écoles débit plus de 10 Mo				

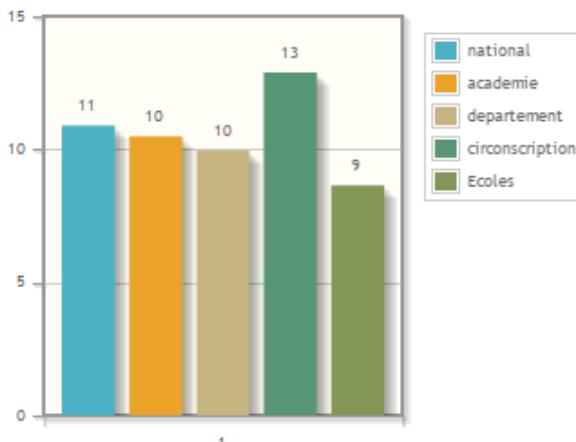
Exemple d'un tableau pour l'indicateur Ratio élèves/machines sur 5 niveaux géographiques et 2 années :

Ratio élèves - machines  [1]

	National		Académie		Département		Circonscription		Ecoles	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
- Nb d'élèves par ordi 	10,57	10,89	10,77	10,48	10,12	9,95	12,63	12,88	9,07	8,64

Lorsqu'on clique sur l'icône  à droite du titre du tableau, le graphique correspondant apparaît pour l'année sélectionnée [1].

Ratio élèves - machines  [1]



	National		Académie		Département		Circonscription		Ecole	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
- Nb d'élèves par ordi 	10,57	10,89	10,77	10,48	10,12	9,95	12,63	12,88	9,07	8,64

Le bouton **Imprimer**  situé en bas de page à droite permet d'imprimer l'ensemble des tableaux affichés.

Le bouton **Exporter**  permet de récupérer un fichier .csv contenant les résultats que l'on peut visualiser et conserver si besoin.

4.2. Exportation d'indicateurs

The screenshot shows the 'EXPORT INDICATEURS' section of the application. It includes fields for 'Niveaux à exporter' (National) and 'Type Ecoles' (Tous). A dropdown menu 'Années' lists years from 2014 to 2017. To its right is a 'Choix des différents Niveaux' section with four dropdown menus: 'Académie', 'Circonscription', 'Département', and 'Ecoles'. A red arrow points to the 'Années' dropdown with the label '[1]'. At the bottom right is a 'Exporter' button.

Il est possible **d'exporter la totalité des indicateurs** pour un périmètre (dans la limite du périmètre de responsabilité de l'utilisateur).

Il est, pour cela, nécessaire, de choisir un niveau géographique, un type d'école, et une ou plusieurs années (à l'aide de la touche Shift ou Ctrl). Lorsque le niveau géographique est autre que National, on en précise le contour [1]. En appuyant alors sur exporter, on obtient un fichier .csv contenant tous les indicateurs calculés par l'application et une colonne par année.

4.3. Assistance au pilotage

L'application ETIC est à la fois un outil de collecte et un système d'information assistant le pilotage du numérique aux différents échelons, de l'école à l'échelon national.

Le module de restitution permet l'affichage ou l'export des indicateurs calculés par l'application sur des périmètres déterminés et une ou plusieurs années. Il offre donc la possibilité d'afficher l'évolution dans le temps des indicateurs et de les comparer sur différents périmètres « imbriqués ».

La fonction « états statistiques » donne la possibilité d'afficher les indicateurs choisis sous forme de tableaux et, pour certains d'entre eux, de graphiques utilisables dans les tableaux de bord de l'école, la circonscription, le département, l'académie ou du niveau national.

Les informations ainsi récupérées et illustrées peuvent servir de support au pilotage du numérique sur les aspects traités par l'application à tous les niveaux de responsabilité.

5. Module de Supervision

SUPERVISION

Ce module permet selon les profils utilisateurs :

- de connaître le taux de réponse aux enquêtes depuis le début de la campagne en cours ou depuis une date à préciser ainsi que les taux d'écoles ayant modifié leurs réponses par rapport à l'année antérieure.

- de lancer la collecte

- de relancer les écoles n'ayant pas répondu aux enquêtes

Ces actions sont accessibles via la barre de navigation :



5.1. État de la collecte

ETAT DE LA COLLECTE

La page état de la collecte propose les renseignements suivants :

- Part d'écoles ayant validé leur questionnaire depuis le début de la campagne en cours
- Part d'écoles ayant validé leur questionnaire depuis une date à déterminer par l'utilisateur
- Part des écoles ayant validé avec au moins une modification sur le questionnaire depuis l'ouverture de la campagne en cours
- Part des écoles ayant validé avec au moins une modification sur le questionnaire depuis une date à déterminer par l'utilisateur.

On peut ainsi connaître le taux de réponse et le taux de réponse avec modification du questionnaire depuis une date choisie.

On sélectionne le type d'écoles et le niveau géographique pour lesquelles sera restituée l'information selon le niveau du profil de l'utilisateur.

Taux d'écoles depuis l'ouverture de l'enquête en cours	Validation	Modification
Taux d'écoles depuis [1]	0,00 %	0,00 %

Le résultat [1] apparaît dans le tableau.

NB : Cette capture d'écran a été réalisée avant l'ouverture de la campagne, ce qui explique que les taux obtenus soient à 0%.

* le niveau circonscription n'est disponible que pour le 1^{er} degré.

En renseignant la date [2] (JJ/MM/AAAA) puis en validant avec la touche « retour chariot », il est possible de calculer le taux des écoles ayant validé ou effectué au moins une modification depuis cette date [3].

		Validation	Modification
Taux d'écoles depuis l'ouverture de l'enquête en cours		0,00 %	0,00 %
Taux d'écoles depuis 01/02/2014		88,76 %	86,43 %

[2] [3]

5.2. Lancement de la collecte et suivi des non réponses

LISTE DES ÉCOLES N'AYANT PAS REPONDU

Cette page propose la liste des écoles n'ayant pas répondu à l'enquête depuis une date à préciser, quel que soit le millésime de l'enquête.

Cette fonctionnalité permet donc d'envoyer un message aux écoles du périmètre ETIC pour lancer la campagne ou bien les relancer en cours de campagne.

Le message est envoyé à l'adresse générique de l'école ou à la dernière adresse saisie dans l'application dans le champ « mail » de la collecte.

Un filtre est proposé afin de sélectionner le niveau à partir duquel sera restituée l'information selon le niveau du profil de l'utilisateur.

Type établissement	Départements	Filtrer
---------------------------	---------------------	----------------

La liste des écoles contient les informations suivantes :

- Code UAI
- Nom école
- Adresse mél renseignée sur la dernière enquête
- Adresse mél récupérée dans la Base Centrale des Établissements (BCE)
- Date de dernière modification d'un questionnaire
- Nombre de relances depuis la date de dernière mise à jour d'un questionnaire
- Date de la dernière relance

Date de début : <input type="text" value="13/09/2012"/>	Voir <input type="text" value="10"/> établissements par page	Rechercher : <input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Code UAI <input type="checkbox"/> Nom <input type="checkbox"/> Email de l'Ecole <input type="checkbox"/> Email du questionnaire <input type="checkbox"/> Date modification <input type="checkbox"/> Nb relance <input type="checkbox"/> Date relance <input type="checkbox"/> Relancer tous		
Aucun établissement trouvé		
Etablissements 0 à 0 sur 0		

6. Assistance aux utilisateurs

Ce guide est destiné à vous aider à utiliser l'application ETIC et profiter de toutes ses fonctionnalités. Il se peut toutefois que vous expérimentiez des difficultés à vous authentifier ou à réaliser les tâches que vous souhaitez. Plusieurs dispositifs s'offrent à vous pour apporter les réponses à vos questions. Pour toute question d'ordre technique, vous pouvez vous adresser directement à la cellule de support informatique académique auprès de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de votre académie.

Pour toute autre question ou remarque, l'application propose un formulaire de demande d'assistance (cf 6.2).

6.1. DSI académiques

La connexion à l'application ETIC se fait via le portail ARENA et utilise la fédération d'identités du Ministère. Chaque utilisateur est authentifié et accède à l'application avec les droits associés à son profil. Cette fédération d'identité utilise une politique d'habilitation basée sur le profil de chaque utilisateur dans les annuaires académiques ou national. Chaque DSI académique gère l'annuaire de son académie et met en œuvre la politique d'habilitation pour l'application ETIC.

Malgré tout le soin apporté aux travaux sur l'application et son environnement, il se peut que vous rencontriez des problèmes pour accéder à l'application.

La cellule de support informatique de votre DSI académique est disponible pour répondre à vos questions et vous aider à solutionner ces problèmes. Elle pourra soit le résoudre rapidement si c'est de son ressort, soit remonter l'information au niveau supérieur de la chaîne d'assistance qui essaiera d'apporter une solution dans les plus brefs délais.

6.2. Formulaire de demande d'assistance

Pour toute question ou remarque, vous pouvez aussi les saisir dans le formulaire d'assistance disponible dans l'application en cliquant sur le lien « Contact » disponible en bas de page. Veillez à remplir tous les champs et bien préciser votre demande ou votre remarque afin que le retour des équipes ETIC puisse être aussi précis que possible. Vous pouvez aussi joindre une capture d'écran si vous le souhaitez.

Les équipes ETIC vous répondront dans les plus brefs délais.

Contact

Contacter votre support d'assistance académique pour tout problème.

Pour des remarques particulières ou demandes, vous pouvez nous contacter par ce formulaire :

Nom *

Prénom *

Adresse Mail *

Sujet

Message * 0/ 500 Caractères Saisis

Périmètre *

Pièce Jointe Choisissez un fichier | Aucun fichier choisi

Envoyer

* : Champ obligatoire

Vous pouvez nous adresser directement votre message à l'adresse mail : etic2@education.gouv.fr

[Plan du site - Mentions Légales](#) [Contact](#) © 2012 Ministère de l'éducation nationale - Tous droits réservés prod - V1.2.12

6.3. Éduscol et Foire aux questions

Vous trouverez sur éduscol une page présentant l'enquête ETIC à l'adresse suivante :
<http://eduscol.education.fr/cid56180/l-enquete-etic.html>

Une foire aux questions sur l'application ETIC est consultable à l'adresse suivante :
<http://eduscol.education.fr/cid78764/foire-aux-questions-de-l-application-etic.html>

7. Annexe : les indicateurs disponibles dans le module de restitution

Ce tableau présente l'ensemble des indicateurs calculés dans l'application par catégorie. Il donne aussi les formules de calcul associées.

Pour les calculs, on ne compte que les effectifs et les écoles ayant répondu à la question concernée. Les réponses acceptées sont celles de la campagne en cours et à défaut, celles de la campagne précédente.

Essentiel

Thème 1 : Ratio élèves-machines		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb d'élèves par ordi	Nb d'élèves par ordinateur	Nombre d'élèves/Nombre de micro-ordinateurs
Thème 2 : Accès à internet		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb écoles débit inf 512Ko	Nombre d'écoles ayant un débit inférieur à 512	Nombre d'écoles ayant un débit inférieur à 512
% écoles débit inf 512Ko	Part d'écoles ayant un débit inférieur à 512	Nombre d'écoles ayant un débit inférieur à 512 / nb total d'écoles ayant répondu *100
Nb écoles débit 512 à 2048ko	Nb d'écoles ayant un débit entre 512 et 2048	Nb d'écoles ayant un débit entre 512 et 2048
% écoles débit 512 à 2048 ko	Part d'écoles ayant un débit entre 512 et 2048	Nb d'écoles ayant un débit entre 512 et 2048/nb total d'écoles ayant répondu *100
Nb écoles débit 2048 ko à 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit entre 2048 ko et 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit entre 2048 ko et 10 Mo
% écoles débit 2048 ko à 10 Mo	Part d'écoles ayant un débit entre 2048 ko et 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit entre 2048 ko et 10 Mo/nb total d'écoles ayant répondu *100
nb écoles débit plus de 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit supérieur à 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit supérieur à 10 Mo
% écoles débit plus de 10 Mo	Part d'écoles ayant un débit supérieur à 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit supérieur à 10 Mo/nb total d'écoles ayant répondu *100

Thème 3 : Maintenance		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles educ nat hors école	Part d'écoles où la maintenance est assurée par du personnel de l'Éducation Nationale hors école	Nb d'écoles dans lesquelles la maintenance est assurée par du personnel de l'Éducation Nationale hors école / Nb total d'écoles ayant répondu *100
% écoles pers communal	Part d'écoles où la maintenance est assurée par du personnel communal	Nb d'écoles dans lesquelles la maintenance est assurée par du personnel communal / Nb total d'écoles ayant répondu *100
% écoles pers école	Part d'écoles où la maintenance est assurée par du personnel de l'école	Nb d'écoles dans lesquelles la maintenance est assurée par du personnel de l'école / Nb total d'écoles ayant répondu *100
% écoles personnes	Part d'écoles où la maintenance n'est assurée par personne	Nb d'écoles dans lesquelles la maintenance n'est assurée par personne / Nb total d'écoles ayant répondu *100
Thème 4 : Charte du bon usage d'internet		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles avec charte Net	Part d'écoles ayant une charte du bon usage d'internet	Nb écoles ayant une charte du bon usage d'internet / nb total d'écoles ayant répondu *100
% écoles avec charte Net annexée au RI	Part d'écoles ayant une charte annexée au règlement intérieur	Nb écoles ayant une charte annexée au règlement intérieur / nb total d'écoles ayant répondu *100
% écoles charte net dossier rentrée	Part d'écoles ayant une charte Net dans le dossier de rentrée	Nb écoles ayant une charte Net dans le dossier de rentrée / nb total d'écoles ayant répondu *100

% écoles charte net CR conseil école	Part d'écoles ayant une charte Net dans le CR du conseil d'école	Nb écoles ayant une charte Net dans le CR du conseil d'école / nb total d'écoles ayant répondu *100
% écoles charte net diffusée parents	Part d'écoles ayant une charte Net diffusée aux parents	Nb écoles ayant une charte Net diffusée aux parents / nb total d'écoles ayant répondu *100
Thème 5 : Prim à bord		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles connaissant prim à bord	Part des écoles connaissant Prim à bord	Nb écoles connaissant Prim à bord / nb total d'écoles ayant répondu *100

Écoles

Thème 1 : Ecoles centres de ressource ou partageant des équipements avec d'autres écoles		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles centres de ressource	Part d'écoles dont le matériel informatique est utilisé par d'autres personnes que le personnel et les élèves	Nb d'écoles dont le matériel informatique est utilisé par d'autres personnes que le personnel et les élèves/ Nb total d'écoles ayant répondu
Thème 2 : Personnels et élèves déclarés		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb enseignants	Nombre d'enseignants	
Nb moyen enseignants par école	Moyenne d'enseignants par école	Nb d'enseignants/Nb écoles répondantes
Nb élèves	Nombre d'élèves	
Nb moyen élèves par école	Moyenne d'élèves par école	Nb d'élèves/Nb écoles répondantes

Thème 3 : Espace numérique de travail ENT		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles avec ENT	Part d'écoles disposant d'un espace numérique de travail	Nb d'école disposant d'un ENT / Nb total d'écoles *100
Nb écoles avec ENT	Nb d'écoles disposant d'un espace numérique de travail	Nb d'école disposant d'un ENT
Thème 4 : Volet numérique intégré au projet d'école		
Indicateur	Indicateur	Indicateur
Nb écoles avec volet numérique intégré au projet école	Nombre d'écoles dont le volet numérique est intégré au projet d'école	Nb d'écoles dont le volet numérique est intégré au projet d'école
% écoles avec volet numérique intégré au projet école	Proportion d'écoles dont le volet numérique est intégré au projet d'école	Nb d'écoles dont le volet numérique est intégré au projet d'école / Nb total d'écoles *100

Personnels

Thème 1 : Enseignants de l'école référent TICE		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles avec ens référent TIC	Part des écoles ayant un enseignant référent TICE	Nb d'écoles ayant un enseignant référent TICE / Nb total d'écoles ayant répondu *100
Thème 2 : Enseignants équipés d'un ordinateur portable		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb portables affectés à ens	Nombre de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des enseignants	Nb de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des enseignants

Nb moyen d'ens équipés portables par école	Moyenne du nb d'enseignants équipés d'un terminal mobile par école	?
Thème 3 : Prim à bord		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles connaissant prim à bord	Part des écoles connaissant Prim à bord	Nb d'écoles connaissant Prim à bord / Nb total d'écoles ayant répondu *100
Thème 4 : Formation des enseignants au numérique		
% ens formés TIC dans PdF	Part d'enseignants ayant suivi une formation TIC l'année courante dans le cadre du PDF	Nb d'enseignants ayant suivi une formation avec volet TIC l'année courante dans le cadre du PdF / Nb d'enseignants des écoles répondantes
% ens formés TIC dans animations circonscription	Part d'enseignants ayant suivi une formation TIC l'année courante dans le cadre des animations pédagogiques de circonscription	Nb d'enseignants ayant suivi une formation TIC l'année courante dans le cadre des animations pédagogiques de circonscription / Nb d'enseignants des écoles répondantes
Nb moyen de jours de stages de circonscription par enseignant	Nb moyen de jours de stages de circonscription par enseignant	Nb de jours de stages de circonscription / Nb d'enseignants des écoles répondantes
Nb moyen de jours de stages PDF par enseignant	Nb moyen de jours de stages dans le cadre du PDF par enseignant	Nb de jours de stages dans le cadre du PDF / Nb d'enseignants des écoles répondantes

Élèves

Thème 1 : Élèves équipés d'un ordinateur portable		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb portables affectés élèves	Nombre de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des élèves	Nombre de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des élèves

Nb moyen portables affectés élèves par écoles	Nb moyen de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des élèves par école	Nombre de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des élèves / nb total d'écoles répondantes
Thème 2 : Élèves équipés au titre de l'ASH		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb élèves équipés pour ASH	Nb d'élèves équipés au titre de l'ASH	Nb d'élèves équipés au titre de l'ASH
% élèves équipés pour ASH	Part d'élèves équipés au titre de l'ASH	Nb d'élèves équipés au titre de l'ASH/Nb d'élèves des écoles répondantes *100
Thème 3 : Nombre de postes au titre de l'ASH		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb postes ASH	Nb de terminaux au titre de l'ASH	
Nb moyen postes ASH par école	Nb moyen du nb de terminaux au titre de l'ASH par école	Nb de postes au titre de l'ASH / Nb d'écoles répondantes

Machines

Thème 1 : Ratio élèves - machines		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb d'élève par ordi	Nb d'élèves par ordinateur	Nombre d'élèves/Nombre de micro ordinateurs
Thème 2 : Nombre de postes fixes et portables		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb terminaux pédago	Nombre de terminaux fixes et portables à usage pédagogique	Nb total de micro ordinateurs à usage pédagogique dans l'école
Nb moyen terminaux pédago par école	Nb moyen par école de terminaux fixes et portables à usage pédagogique	Nb total de micro ordinateurs à usage pédagogique / Nb d'écoles répondantes

Thème 3 : Postes de moins de 5 ans		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb terminaux - 5 ans	Nombre de terminaux de moins de 5 ans	Nb de micro ordinateurs de moins de 5 ans parmi les micro ordinateurs à usage pédagogique de l'école
Nb moyen terminaux - 5 ans par école	Nb moyen par école de terminaux de moins de 5 ans	Nb de micro ordinateurs de moins de 5 ans / Nb d'écoles répondantes
% terminaux + 5 ans	Pourcentage de terminaux ayant plus de 5 ans sur l'ensemble des postes	100 - (Nb de micro ordinateurs de moins de 5 / Nb total de micro ordinateurs)
% terminaux - 5 ans	Pourcentage de terminaux ayant moins de 5 ans sur l'ensemble des postes	Nb de micro ordinateurs de moins de 5 / Nb total de micro ordinateurs
Thème 4 : Postes Portables		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb portables pédago	Nombre de terminaux portables à usage pédagogique	Nb de terminaux mobiles
Nb moyen portables pédago par école	Nb moyen de portables à usage pédagogique par école	Nb de terminaux mobiles / Nb total d'écoles répondantes
Nb tablettes	Nombre de tablettes	Nb de tablettes
Nb moyen tablettes par école	Nombre moyen de tablettes par école	Nb de tablettes / Nb total d'écoles répondantes
Nb tablettes-PC	Nombre de tablettes-PC (ordinateurs hybrides)	Nb de tablettes-PC
Nb moyen tablettes-PC par école	Nombre moyen de tablettes-PC (ordinateurs hybride) par école	Nb de tablettes-PC / Nb total d'écoles répondantes
Thème 5 : Élèves équipés au titre de l'ASH		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb élèves équipés pour ASH	Nb d'élèves équipés au titre de l'ASH	Nb d'élèves équipés au titre de l'ASH

Nb moyen élèves équipés ASH par école	Nb moyen d'élèves équipés au titre de l'ASH par école concernée ASH	Nb d'élèves équipés au titre de l'ASH/Nb total écoles répondantes
Thème 6 : Nombre de postes au titre de l'ASH		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb postes ASH	Nombre de postes ASH	Nb de postes au titre de l'ASH
Nb moyen postes ASH par école	Nb moyen de postes ASH par école concernée ASH	Nb de postes au titre de l'ASH / Nb d'écoles répondantes

Autres Matériels

Thème 1 : Nombre de ACTIFx numériques interactifs (TBI/TNI ou tout autre dispositif similaire)		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb TBI-TNI	Nombre de tableaux numériques interactifs	Nombre de tableaux numériques interactifs
Nb moyen TBI-TNI par école	Nombre moyen de tableaux numériques interactifs par école	Nombre de tableaux numériques interactifs / Nb total d'écoles répondantes
Thème 2 : Nombre de vidéo projecteurs (hors TBI)		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb video proj	Nombre de vidéo projecteurs	Nombre de vidéo projecteurs
Nb moyen video proj par école	Nombre moyen de vidéo projecteurs par école	Nombre de vidéo projecteurs/ Nb total d'écoles répondantes
Thème 3 : Nombre de lecteurs MP3/MP4 (baladeurs)		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb MP3-MP4	Nombre de MP3/MP4	Nb de MP3 ou MP4
Nb moyen MP3-MP4 par école	Nombre moyen de MP3/MP4 par école	Nombre de MP3 ou MP4/ Nb total d'écoles répondantes

Thème 4 : Visioconférence		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles avec visio conf	Part d'écoles ayant un système de visio - conférence	Nb écoles ayant une visio conférence / Nb total d'écoles répondantes *100
Nb école avec visio conf	Nombre d'écoles ayant un système de visio - conférence	Nombre d'écoles ayant un système de visio - conférence
Thème 5 : Nombre d'imprimantes 3D		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb imprimantes 3D	Nombre d'imprimantes 3D	Nb d'imprimantes 3D
Nb moyen imprimantes 3D par école	Nombre moyen d'imprimante 3D par école	Nb d'imprimantes 3D / Nb total d'écoles répondantes

Réseau

Thème 1 : Salles ayant accès à internet		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb écoles moins de 20% salles accès web	Nombre d'écoles dans lesquelles moins de 20% des classes ont un accès internet	Nombre d'écoles dans lesquelles moins de 20% des classes ont un accès internet
% écoles moins de 20% salles accès web	Part des écoles dans lesquelles moins de 20% des classes ont un accès internet	Nombre d'écoles dans lesquelles moins de 20% des classes ont un accès internet/ Nb écoles répondantes *100
Nb écoles 20 à 50% des salles accès web	Nombre d'écoles dans lesquelles 20 à 50% des classes ont un accès internet	Nombre d'écoles dans lesquelles 20 à 50% des classes ont un accès internet
% écoles 20 à 50% des salles accès web	Part des écoles dans lesquelles 20 à 50% des classes ont un accès internet	Nombre d'écoles dans lesquelles 20 à 50% des classes ont un accès internet/ Nb écoles répondantes *100
Nb écoles plus de 50% salles accès web	Nombre d'écoles dans lesquelles plus de 50% des classes ont un accès internet	Nombre d'écoles dans lesquelles plus de 50% des classes ont un accès internet

% écoles plus de 50% salles accès web	Part des écoles dans lesquelles plus de 50% des classes ont un accès internet	Nombre d'écoles dans lesquelles plus de 50% des classes ont un accès internet/ Nb écoles répondantes *100
Nb écoles avec salle dédiée numérique	Nombre d'écoles ayant une salle dédiée au numérique où internet est accessible aux élèves	Nombre d'écoles ayant une salle dédiée au numérique où internet est accessible aux élèves
% écoles avec salle dédiée numérique	Part d'écoles ayant une salle dédiée au numérique où internet est accessible aux élèves	Nb d'écoles ayant une salle dédiée au numérique où internet est accessible aux élèves / Nb d'écoles répondantes *100
Nb écoles avec internet dans centre ressource	Nombre d'écoles ayant un centre de ressources où internet est accessible aux élèves	Nombre d'écoles ayant un centre de ressources où internet est accessible aux élèves
% écoles avec internet dans centre ressource	Part d'écoles ayant un centre de ressources où internet est accessible aux élèves	Nb d'écoles ayant un centre de ressources où internet est accessible aux élèves/ Nb d'écoles répondantes *100
Nb écoles avec autre salle internet	Nombre d'écoles ayant une autre salle hors des classes où internet est accessible aux élèves	Nombre d'écoles ayant une autre salle hors des classes où internet est accessible aux élèves
% écoles avec autre salle internet	Part d'écoles ayant une autre salle hors des classes où internet est accessible aux élèves	Nb d'écoles ayant une autre salle hors des classes où internet est accessible aux élèves / Nb d'écoles répondantes *100
Nb écoles sans salle internet	Nombre d'écoles n'ayant pas de salle où internet est accessible aux élèves	Nombre d'écoles n'ayant pas une salle où internet est accessible aux élèves
% écoles sans salle internet	Part d'écoles n'ayant pas de salle où internet est accessible aux élèves	Nombre d'écoles n'ayant pas une salle où internet est accessible aux élèves / Nb d'écoles répondantes *100

Thème 2 : Réseaux locaux alternatifs		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles avec wifi	Part d'écoles avec réseau WIFI	Nombre d'écoles avec réseau WIFI / Nb d'écoles répondantes *100

Internet

Thème 1 : Débits		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb écoles débit inf 512Ko	Nombre d'écoles ayant un débit inférieur à 512 Ko	Nombre d'écoles ayant un débit inférieur à 512 Ko
% écoles débit inf 512Ko	Part d'écoles ayant un débit inférieur à 512 Ko	Nombre d'écoles ayant un débit inférieur à 512 Ko / nb total d'écoles ayant répondu *100
Nb écoles débit 512 à 2048ko	Nb d'écoles ayant un débit entre 512 et 2048 Ko	Nb d'écoles ayant un débit entre 512 et 2048 Ko
% écoles débit 512 à 2048 ko	Part d'écoles ayant un débit entre 512 et 2048 Ko	Nb d'écoles ayant un débit entre 512 et 2048 Ko /nb total d'écoles ayant répondu *100
Nb écoles débit 2048 ko à 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit entre 2048 Ko et 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit entre 2048 Ko et 10 Mo
% écoles débit 2048 ko à 10 Mo	Part d'écoles ayant un débit entre 2048 Ko et 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit entre 2048 Ko et 10 Mo/nb total d'écoles ayant répondu *100
Nb écoles débit plus de 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit supérieur à 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit supérieur à 10 Mo
% écoles débit plus de 10 Mo	Part d'écoles ayant un débit supérieur à 10 Mo	Nb d'écoles ayant un débit supérieur à 10 Mo/nb total d'écoles ayant répondu *100
Thème 2 : Postes accédant à Internet		
Indicateur	Indicateur	Indicateur
Nb terminaux Internet	Nombre de postes à usage pédagogique accédant à internet	Nombre de postes à usage pédagogique accédant à internet

Nb moyen terminaux internet par école	Nb moyen de postes accédant à internet par école	Nombre de postes à usage pédagogique accédant à internet / Nb total d'écoles répondantes
Thème 3 : Accès à Internet : RTC - RNIS - Câble - ADSL		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb écoles RTC	Nb écoles avec accès à internet RTC pour usage pédagogique	Nb d'écoles ayant un accès à internet RTC disponible dans l'école
% écoles RTC	Part des écoles ayant accès RTC à internet pour usage pédagogique	Nb d'écoles ayant un accès à internet RTC disponible dans l'école / Nb total d'écoles répondantes *100
Nb écoles cable ou fibre	Nb écoles avec accès à internet cable ou fibre pour usage pédagogique	Nb d'écoles ayant un accès à internet via cable ou fibre disponible dans l'école
% écoles cable ou fibre	Part des écoles ayant accès cable ou fibre à internet pour usage pédagogique	Nb d'écoles ayant un accès à internet via cable ou fibre disponible dans l'école / Nb total d'écoles répondantes *100
Nb écoles ADSL	Nb écoles avec accès à internet ADSL pour usage pédagogique	Nb d'écoles ayant un accès à internet ADSL disponible dans l'école
% écoles ADSL	Part des écoles ayant accès ADSL à internet pour usage pédagogique	Nb d'écoles ayant un accès à internet ADSL disponible dans l'école/Nb total d'écoles répondantes *100
Nb écoles autre haut débit	Nb écoles avec accès à internet par autre haut débit pour usage pédagogique	Nb d'écoles ayant un accès à internet par autre haut débit disponible dans l'école
% écoles autre haut débit	Part des écoles ayant accès à internet par autre haut débit pour usage pédagogique	Nb d'écoles ayant un accès à internet par autre haut débit disponible dans l'école/Nb total d'écoles répondantes *100

Protection

Thème 1 : Filtrage web		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles filtrage	Part des écoles possédant un filtrage web	Nb d'écoles ayant un filtrage web / Nb total d'école répondantes *100
% école contrôle posteriori	Part des écoles possédant un système de contrôle a posteriori	Nb d'écoles ayant un système de contrôle a posteriori / Nb total d'école répondantes *100
Thème 2 : Protection du réseau local		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% école pare-feu	Part des écoles possédant un pare-feu	Nb d'écoles ayant pare feu / Nb total d'école répondantes *100
Thème 3 : Action à destination des parents sur l'Internet responsable		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles avec action assurée par l'école	Part des écoles mettant en place une action assurée par le personnel de l'école à destination des parents	Nb d'écoles mettant en place une action assurée par le personnel de l'école à destination des parents / Nb total d'écoles répondantes *100
% écoles avec action assurée par l'extérieur	Part des écoles mettant en place une action assurée par du personnel extérieur à l'école à destination des parents	Nb d'écoles mettant en place une action assurée par du personnel extérieur à l'école à destination des parents / Nb total d'écoles répondantes *100
% écoles pas action	Part des écoles ne menant pas d'action à destination des parents	Nb d'écoles ne menant pas d'action à destination des parents/Nb total d'écoles répondantes *100
Nb école action assurée par l'école	Nb d'écoles mettant en place une action assurée par le personnel de l'école à destination des parents	Nb d'écoles mettant en place une action assurée par le personnel de l'école à destination des parents

Nb école action assurée par l'extérieur	Nb d'écoles mettant en place une action assurée par du personnel extérieur à l'école à destination des parents	Nb d'écoles mettant en place une action assurée par du personnel extérieur à l'école à destination des parents
Nb écoles pas d'action	Nb d'écoles ne menant pas d'action à destination des parents	Nb d'écoles ne menant pas d'action à destination des parents
Thème 4 : Charte internet		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles avec charte Net	Part des écoles possédant une charte du bon usage d'internet	Nb d'écoles possédant une charte du bon usage d'internet / Nb total d'école répondantes *100
% écoles avec charte Net annexée au RI	Part d'écoles ayant une charte Net annexée au règlement intérieur	Nb d'écoles ayant la charte intégré dans le règlement / Nb total d'école répondantes *100
%écoles avec charte Net dans dossier rentrée	Part d'écoles ayant une charte Net dans le dossier de rentrée	Nb d'écoles ayant une charte Net dans le dossier de rentrée / Nb total d'école répondantes *100
%écoles avec charte Net dans CR conseil école	Part d'écoles ayant une charte Net dans le CR du conseil d'école	Nb d'écoles ayant une charte Net dans le CR du conseil d'école / Nb total d'école répondantes *100
%écoles avec charte Net diffusée aux parents	Part d'écoles ayant une charte Net diffusée aux parents	Nb d'écoles ayant une charte Net diffusée aux parents / Nb total d'école répondantes *100

Web

Thème 1 : Sites Web		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
% écoles ayant site web	Part des écoles disposant d'un site internet accessible à tout public	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public / Nb total écoles répondantes *100

Thème 2 : Hébergement des sites Web		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb écoles héb serveur école	Nb d'écoles ayant site web accessible à tout public sur serveur de l'école	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur le serveur de l'école
% écoles héb serveur école	Part écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur le serveur de l'école	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur le serveur de l'école / Nb total écoles répondantes *100
Nb écoles héb serveur DSDEN	Nb d'écoles ayant site web sur serveur DSDEN	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur le serveur de la DSDEN
% écoles héb serveur DSDEN	Part écoles ayant site web sur serveur DSDEN	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur le serveur de la DSDEN / Nb total écoles répondantes *100
Nb écoles héb serveur rectorat	Nb d'écoles ayant site web sur serveur rectorat	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur le serveur du rectorat
% écoles héb serveur rectorat	Part écoles ayant site web sur serveur rectorat	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur le serveur du rectorat / Nb total écoles répondantes *100
Nb écoles héb serveur ext public	Nb d'écoles ayant site web sur serveur extérieur dans un service public ou une collectivité	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur le serveur extérieur (public ou collectivité)
% écoles héb serveur ext public	Part écoles ayant site web sur serveur extérieur public ou collectivité	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur un serveur extérieur public ou collectivité/ Nb total écoles répondantes *100

Nb écoles héb serveur ext non public	Nb d'écoles ayant site web sur serveur extérieur non public	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur un serveur extérieur non public
% écoles héb serveur ext non public	Part écoles ayant site web sur serveur extérieur non public	Nb écoles ayant un site web accessible à tout public implanté sur un serveur extérieur non public / Nb total écoles répondantes *100
Thème 3 : Services disponibles par Internet pour votre école		
Indicateur	Signification de l'indicateur	Calcul
Nb écoles livret compétence sur web	Nb écoles ayant un livret de compétence disponible sur internet	Nb écoles ayant un livret de compétence disponible sur internet
% écoles livret compétence sur web	Part d'écoles ayant un livret de compétence disponible via internet	Nb écoles ayant un livret de compétence disponible sur internet / Nb total d'écoles répondantes *100
Nb écoles doc pédago sur web	Nb écoles ayant des documents et ressources pédagogiques disponibles sur internet	Nb écoles ayant des documents et ressources pédagogiques disponibles sur internet
% écoles doc pédago sur web	Part d'écoles ayant des documents et ressources pédagogiques disponibles via internet	Nb écoles ayant des documents et ressources pédagogiques disponibles sur internet / Nb total écoles répondantes *100
Nb écoles emplois du temps sur web	Nb écoles ayant les emplois du temps disponibles sur internet	Nb écoles ayant les emplois du temps disponibles sur internet
% écoles emplois du temps sur web	Part d'écoles ayant les emplois du temps disponibles via internet	Nb écoles ayant les emplois du temps disponibles sur internet /Nb total écoles répondantes *100
Nb écoles agenda sur web	Nb écoles ayant l'agenda et les actualités disponibles sur internet	Nb écoles ayant l'agenda et les actualités disponibles sur internet

% écoles agenda sur web	Part d'écoles ayant l'agenda et les actualités disponibles via internet	Nb écoles ayant l'agenda et les actualités disponibles sur internet / Nb écoles répondantes *100
Nb écoles autres services sur web	Nb écoles ayant d'autres services disponibles sur internet	Nb écoles ayant d'autres services disponibles sur internet
% écoles autres services sur web	Part d'écoles ayant d'autres services sur internet	Nb écoles ayant d'autres services disponibles sur internet / Nb écoles répondantes *100

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse

Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Amandine MONTI

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 23 mars 2017

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
1^{er} degré
s/c de Mesdames et Messieurs les principaux de collège,
s/c de Monsieur le directeur de l'EREA,
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale chargés de circonscription

OBJET : Stages de spécialisation CAPPEI – année scolaire 2017/2018

REFERENCES : Décret n° 2017-169 du 10 février 2017
Arrêté du 10 février 2017 publié au journal officiel du 12 février 2017
Circulaire n°2017-026 du 14 février 2017

Le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 a créé le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI), commun aux enseignants du 1^{er} degré et du second degré ainsi qu'aux personnels contractuels employés par contrat à durée déterminée exerçant leurs fonctions dans les écoles, dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté ou de maladie. La formation préparant à cette certification est définie par l'arrêté du 10 février 2017.

L'entrée en vigueur des dispositions relatives au CAPPEI sont prévues pour la rentrée 2017. En conséquence, l'appel à candidature pour un départ en stage de spécialisation CAPA-SH lancé en date du 8 décembre 2016 est annulé.

I) - Conditions de candidature :

Les candidats à une formation au CAPPEI doivent appartenir au corps des professeurs des écoles ou au corps des instituteurs.

Un entretien aura lieu obligatoirement avec l'IEN de circonscription, dont l'avis fera apparaître :

- les motivations du candidat,
- ses aptitudes à s'insérer dans une équipe de travail,
- ses capacités d'adaptation aux fonctions qu'il sollicite,
- ses capacités à suivre une formation spécialisée dans les conditions prévues par les textes.

Les IEN rappellent lors de cet entretien les obligations auxquelles s'engagent les candidats :

- exercer sur un poste correspondant au module de professionnalisation dans l'emploi demandé
- suivre l'intégralité des regroupements de formation,
- se présenter à l'examen,
- exercer des fonctions relevant de l'ASH pendant trois années, année de formation comprise.

NB : les enseignants candidats à une formation au CAPPEI, ayant répondu à l'appel à candidature du 8 décembre 2016 pour un départ en stage CAPA-SH, sont dispensés d'entretien **sauf si le**

module de professionnalisation dans l'emploi demandé dans le cadre du CAPPEI ne correspond pas à l'option CAPA-SH initialement demandée.

Les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant aux modules d'approfondissement pour les troubles de la fonction visuelle.

Les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction auditive doivent justifier du niveau A1 en langue des signes françaises (LSF).

Les candidats à la formation préparatoire au CAPPEI qui se destinent à exercer auprès de ces publics, peuvent acquérir les compétences requises en braille et en LSF, en postulant l'année précédant leur départ en formation, aux modules de formation d'initiative nationale (MFIN) correspondants.

II) – Options :

Le nombre de départs en stage et les modules de professionnalisation dans l'emploi concernés seront communiqués ultérieurement.

Les modules de professionnalisation dans l'emploi existant :

1) coordonner une ULIS:

- a) troubles de la fonction auditive (ancienne certification CAPA-SH option A).
- b) troubles de la fonction visuelle (ancienne certification CAPA-SH option B)
- c) troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes (ancienne certification CAPA-SH option C)
- d) troubles psychiques TSLA, troubles des fonctions cognitives, troubles du spectre autistique (ancienne certification CAPA-SH option D)

2) enseigner en unité d'enseignement (UE) des établissements et services sanitaires et médico-sociaux :

- a) troubles de la fonction auditive (ancienne certification CAPA-SH option A).
- b) troubles de la fonction visuelle (ancienne certification CAPA-SH option B)
- c) troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes (ancienne certification CAPA-SH option C)
- d) troubles psychiques, TSLA, troubles des fonctions cognitives, troubles du spectre autistique (ancienne certification CAPA-SH option D)

3) enseigner en milieu pénitentiaire ou en centre éducatif fermé (ancienne certification CAPA-SH option F)

4) enseigner en SEGPA ou en EREA (ancienne certification CAPA-SH option F)

5) travailler en Rased - aide à dominante relationnelle (ancienne certification CAPA-SH option G)

6) travailler en Rased – aide à dominante pédagogique (ancienne certification CAPA-SH option E)

7) enseigner comme enseignant référent pour la scolarisation des élèves handicapés ou secrétaire de la commission d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEA) : ce module est accessible en deuxième spécialisation, soit après une expérience de deux ans minimum dans un autre emploi spécialisé.

Je rappelle que les personnels intéressés ne peuvent être candidats qu'à un seul module.

III) - Conditions de formation :

- les enseignants en formation sont installés à titre provisoire, dès la rentrée scolaire, sur un poste qui correspond au module qu'ils ont choisi et qu'ils obtiennent au mouvement.
- L'affectation sera prononcée à titre définitif dès lors qu'ils auront obtenu la certification au terme de l'année scolaire. En cas d'échec au CAPPEI, ils pourront être maintenus dans leur poste sous réserve de se présenter à la session suivante de l'examen. Par ailleurs, le poste qu'occupaient les enseignants retenus pour un départ en stage CAPPEI sera pourvu à titre

- provisoire afin de permettre un retour de l'enseignant sur son poste à l'issue de la première année dès lors qu'il le demande.
- la formation s'articule autour :
 - a) d'un tronc commun, non fractionnable, de 144 heures comportant 6 modules obligatoires,
 - b) de 2 modules d'approfondissement d'une durée totale de 104 heures, chaque module étant non fractionnable,
 - c) d'un module de professionnalisation dans l'emploi d'une durée totale de 52 heures,
 - d) de modules de formation d'initiative nationale d'une durée totale de 100 heures accessibles **après** la certification.

Les modules a, b et c énumérés ci-dessus sont organisés sur une année scolaire. Les enseignants ayant suivi ces modules dans le cadre de la formation se présentent à la certification. Les périodes de formation sont déterminées de façon à permettre l'organisation des épreuves du CAPPEI à partir du troisième trimestre de l'année scolaire et avant la fin de l'année civile.

- Les enseignants en formation sont accompagnés par un tuteur jusqu'à la présentation des épreuves.
- Les enseignants retenus pour suivre la formation au CAPPEI bénéficient durant l'année scolaire précédent le début de la formation d'une préparation de 24 heures.

Les modules du CAPPEI correspondant aux anciennes options A, B et C seront organisés au plan national par l'INSHEA de Suresnes et l'ESPÉ de Lyon. Les modules CAPPEI correspondant aux anciennes options D, E, F et G seront organisés dans un cadre académique ou inter-académique.

Les candidats titulaires du CAEI, du CAPSAIS ou du CAPA-SH souhaitant changer de spécialisation peuvent solliciter leur participation à un départ en stage de spécialisation CAPPEI.

IV) - Dossiers de candidature :

Le formulaire de candidature est joint en annexe.

Une réunion d'information, dont la date sera communiquée ultérieurement, aura lieu dans les locaux de la Direction Académique de Vaucluse : 49 rue Thiers 84000 Avignon.

Les dossiers devront être renvoyés au supérieur hiérarchique **pour le mardi 28 mars 2017, délai de rigueur.**

Une copie de la demande doit être adressée à la direction académique, P1D, par mail à l'adresse suivante : pole.1d84@ac-aix-marseille.fr .

signé

Dominique BECK

Annexe 1 : référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé

Annexe 2 : présentation générale de la formation

Annexe 3 : parcours de formation recommandés

Annexe 4 : tableau de correspondance des options CAPA-SH avec les différents parcours CAPPEI.

Annexe I

Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé

L'enseignant spécialisé est un professeur du premier ou du second degré. Il maîtrise les compétences décrites par le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013, annexe 1).

Le présent référentiel s'inscrit dans la complémentarité de celui des métiers du professorat et de l'éducation. Il décrit les compétences particulières et complémentaires attendues d'un enseignant qui accède à une certification spécialisée.

Ce référentiel est conçu de telle sorte qu'il fait apparaître la spécificité des formes d'intervention des enseignants appelés à :

- exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive
- exercer une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire ;
- exercer une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses.

1. L'enseignant spécialisé exerce dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive:
 - o en contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet d'établissement inclusif ;
 - o en concevant son action pédagogique en articulation avec toutes les classes de l'établissement ;
 - o en concevant avec d'autres enseignants des séquences d'enseignement et en co-intervenant dans le cadre de pratiques inclusives ;
 - o en œuvrant à l'accessibilité des apprentissages dans le cadre des programmes en vigueur et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
 - o en s'inscrivant dans une démarche de coopération avec différents acteurs et partenaires ;
 - o en coordonnant des actions avec les membres de la communauté éducative pour la scolarisation et l'accompagnement des élèves.
2. L'enseignant spécialisé exerce une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire :
 - o en assurant une mission de prévention des difficultés d'apprentissages ;
 - o en contribuant à l'élaboration de parcours de formation adaptés visant une bonne insertion sociale et professionnelle ;
 - o en se dotant et utilisant des méthodes et outils d'évaluation adaptés ;
 - o en définissant des stratégies d'apprentissages personnalisées et explicites ;
 - o en adaptant les situations d'apprentissage, les supports d'enseignement et d'évaluation ;
 - o en élaborant ou en contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite.
3. L'enseignant spécialisé exerce une fonction de personne ressource pour l'éducation inclusive dans des situations diverses :
 - o en s'appropriant et en diffusant les enjeux éthiques et sociétaux de l'École inclusive ;
 - o en répondant dans le contexte d'exercice aux demandes de conseils concernant l'élaboration de réponses pédagogiques concertées à des besoins éducatifs particuliers ;
 - o en mobilisant les éléments des cadres législatif et réglementaire dans la variété de ses missions ;
 - o en connaissant et en coopérant avec la diversité des partenaires et des acteurs de l'École inclusive ;

- en construisant des relations professionnelles avec les familles en les associant au parcours de formation ;
- en concevant et en mettant en œuvre des modalités de co-intervention ;
- en construisant et en animant des actions de sensibilisation, d'information et en participant à des actions de formation sur le thème de l'éducation inclusive ;
- en prévenant l'apparition de difficultés chez certains élèves ayant une fragilité particulière.

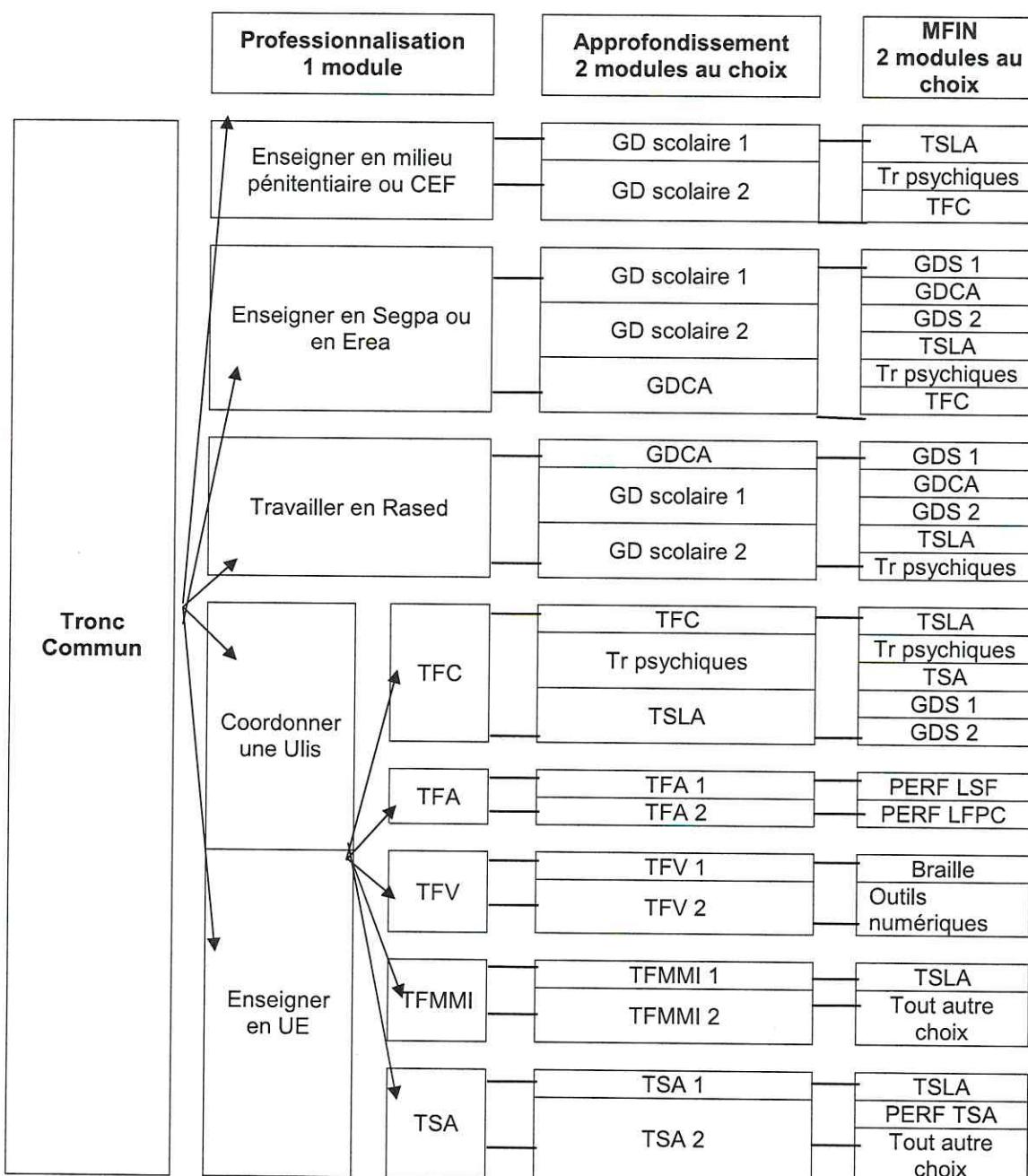
Annexe II
Présentation générale de la formation

144 h	Modules de tronc commun
52 h	Module d'approfondissement 1
52 h	Module d'approfondissement 2
52 h	Module de professionnalisation dans l'emploi
100 h	Modules de formation d'initiative nationale

Parcours de formation recommandés

Le tableau ci-dessous présente les combinaisons de modules correspondant à la logique de parcours équilibrés par rapport aux fonctions occupées par les enseignants au moment de leur accès à la formation.

Si ces parcours sont les plus usuels, d'autres sont possibles selon les situations.



CEF :	Centre éducatif fermé	TFC :	Troubles des fonctions cognitives
GDCA:	Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école	TFMMI :	Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes
GDS :	Grande difficulté scolaire	TFV :	Troubles de la fonction visuelle
LFPC	Langue française Parlée Complétée	Tr psychiques :	Troubles psychiques
LSF	Langue des Signes Française	TSA :	Troubles du spectre autistique
TFA :	Troubles de la fonction auditive	TSLA :	Troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Annexe V

Tableau de correspondance des options Capa-Sh et 2CA-SH avec les différents parcours Cappei

Anciennes certifications CAPA-SH ou 2 CA-SH						
Option A	Option B	Option C	Option D	Option E	Option F	Option G
Nouvelle certification Cappei						
MODULES DE TRONC COMMUN :						
Enjeux éthiques et sociaux						
Cadre législatif et réglementaire						
Connaissance des partenaires						
Relations avec les familles						
Besoins éducatifs particuliers et réponses pédagogiques						
Personne-ressource						
DEUX MODULES D'APPROFONDISSEMENT AU CHOIX						
Troubles de la fonction auditive 1 et 2	Troubles de la fonction visuelle 1 et 2	Troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes 1 et 2	Troubles psychiques TSLA Troubles des fonctions cognitives Troubles du spectre autistique 1 et 2	Grande difficulté scolaire 1 Grande difficulté scolaire 2 Grande difficulté scolaire 2 Difficulté de compréhension des attentes de l'école Troubles psychiques TSLA Troubles des fonctions cognitives	Grande difficulté scolaire 1 Grande difficulté scolaire 2 Grande difficulté scolaire 2 Difficulté de compréhension des attentes de l'école Troubles psychiques TSLA Troubles des fonctions cognitives	Grande difficulté scolaire 1 Grande difficulté scolaire 2 Grande difficulté scolaire 2 Difficulté de compréhension des attentes de l'école Troubles psychiques TSLA Troubles des fonctions cognitives
UN MODULE DE PROFESSIONNALISATION DANS L'EMPLOI AU CHOIX						
Coordonner une Ulis Enseigner en UE	Coordonner une Ulis Enseigner en UE	Coordonner une Ulis Enseigner en UE	Coordonner une Ulis Enseigner en UE	Travailler en Rased – aide à dominante pédagogique	Enseigner en Segpa ou Erea Enseigner en milieu pénitentiaire ou en centre éducatif fermé (CEF)	Travailler en Rased -aide à dominante relationnelle-
Tous modules d'approfondissement. Modules déjà existants ou à venir (exemple : perfectionnement en LSF, perfectionnement en braille, outils numériques, travailler avec une aide humaine, etc.)						

Le tableau est indicatif. Les équivalences accordées doivent également prendre en compte les postes ou missions sur lesquels les enseignants sont affectés, notamment s'ils ne correspondent pas à leur option de formation CAPA-SH ou 2CA-SH initiale.



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse



DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LES STAGES SPECIALISES Année scolaire 2017/2018

STAGE DE PREPARATION AU CAPPEI

Pôle 1^{er} degré -

Moyens -

Ressources Humaines
(P1D)

Cocher la case concernée :

- ULIS troubles de la fonction auditive
- ULIS troubles de la fonction visuelle
- ULIS troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes
- ULIS troubles psychiques, TSLA, troubles des fonctions cognitives, troubles du spectre autistique

- ENSEIGNER EN UE troubles de la fonction auditive
- ENSEIGNER EN UE troubles de la fonction visuelle
- ENSEIGNER EN UE troubles des fonctions motrices et maladies invalidantes
- ENSEIGNER EN UE troubles psychiques, TSLA, troubles des fonctions cognitives, troubles du spectre autistique

- ENSEIGNER EN MILIEU PENITENTIAIRE OU CENTRE EDUCATIF FERME
- ENSEIGNER EN SEGPA OU EN EREA

- TRAVAILLER EN RASED – DOMINANTE RELATIONNELLE
- TRAVAILLER EN RASED – DOMINANTE PEDAGOGIQUE

- ENSEIGNANT REFERENTOU SECRETAIRE CDOEA (module accessible en deuxième spécialisation, soit après une expérience de deux minimum dans un autre emploi spécialisé)

Horaires d'ouverture :

8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :

26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

NOM PATRONYMIQUE : Prénom :

NOM D'USAGE :

DATE DE NAISSANCE : **LIEU :**

ADRESSE PERSONNELLE :

N° de TELEPHONE PERSONNEL :

POSTE OCCUPE EN 2016/2017 :

Nom et adresse de l'école. précisez la ou les classe(s) où le service est assuré :

CIRCONSCRIPTION :

GRADE ET ECHELON :

.../...

ANCIENNETE GENERALE DE SERVICES AU 01/09/2017 :

ANCIENNETE GENERALE DANS L'A.S.H. AU 01/09/2017 :

Année scolaire : poste occupé :

Nombres de candidature pour un départ en stage CAPA SH :

Préciser les années :

DIPLOMES PROFESSIONNELS :

.....

TITRE UNIVERSITAIRE :

.....

NOTES D'INSPECTION (les trois dernières) :

Note :/20 Date :

Note :/20 Date :

Note :/20 Date :

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

.....
.....
.....
.....
.....

OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS:

Je m'engage :

1) à me présenter, à l'issue du stage, à l'examen permettant d'obtenir le CAPA-SH,

2) à exercer des fonctions relevant de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation d'handicap pendant trois années consécutives, dans le module de professionnalisation dans l'emploi choisi et dans le département au titre duquel l'admission en stage a été prononcée (l'année de formation étant comptabilisée).

A....., le.....

Signature du candidat :

Original à renvoyer par voie hiérarchique **pour le mardi 28 mars 2017**, délai de rigueur,
une copie devant être adressée par mail à la direction académique à : **pole.1d84@ac-aix-marseille.fr**

Le 23/03/17

**Appel à candidature sur postes à profil vacants ULIS collège
Année scolaire 2017/2018**

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Amandine MONTI (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur l'appel à candidature sur les postes à profil de coordonnateurs ULIS 2nd degré dont la liste est jointe en annexe.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste peuvent postuler selon la procédure suivante :

- Adresser une fiche de candidature et une lettre de motivation à la DSDEN 84
- Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le vendredi 31 mars 2017**, délai de rigueur, accompagné des pièces justificatives demandées.

Le supérieur hiérarchique fera parvenir le dossier à la direction académique - Pôle 1^{er} degré - **pour le lundi 03 avril 2017**.

- Il convient également d'adresser directement une copie du dossier au Pôle 1^{er} degré par mèl : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr .

Une convocation à une commission d'entretien sera adressée au candidat via I-Prof.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1^{er} degré.

Pôle 1^{er} degré
Moyens - RH

Dossier suivi par

Sibylle BORREDA
Amandine MONTI

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44

Fax
04 90 27 76 75

Mél.
ce.mouvement-84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 84

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Un appel à candidature est lancé sur les postes à profil ci-après :

- 1 poste de coordonnateur d'ULIS au collège Pays des Sorgues Le Thor
- 1 poste de coordonnateur d'ULIS au collège Jean Giono à Orange
- 1 poste de coordonnateur d'ULIS au collège B. Hendricks à Orange
- 1 poste de coordonnateur d'ULIS au collège Jean Bouin à L'Isle sur la Sorgue
- 1 poste de coordonnateur d'ULIS au collège Voltaire à Sorgues

Les dossiers de candidature (fiche de candidature et lettre de motivation) doivent parvenir par mél à ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr pour le vendredi 31 mars 2017.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré

FICHE DE POSTE
Enseignant coordonnateur d'ULIS
Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Textes de référence :

- **Loi n°2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- **Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013** d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (art. 37)
- **Articles D. 351-3 à D. 351-20 du code de l'Education** précisant les modalités de mise en œuvre des parcours de formation des élèves présentant un handicap
- **Circulaire n°2010-088 du 18 juin 2010 - Point 4.3** - relative à la scolarisation des élèves handicapés : dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré (BO n°28 du 15/07/2010)
- **Circulaire n°2015-129 du 21 août 2015 r** elative aux unités localisées pour l'inclusion scolaire, dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et second degré (BO n°31 du 27/08/2015)

CADRE GENERAL

L'ULIS implantée en école, en collège ou en lycée représente une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap. Elle constitue en milieu scolaire ordinaire, un dispositif ouvert, offrant des possibilités d'apprentissage souples et diversifiées au sein duquel certains élèves se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques et permettant la mise en œuvre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).
En lycée professionnel, elle a pour objectif de rendre accessibles aux élèves handicapés les formations qui sont dispensées dans l'établissement de rattachement ou dans le réseau des établissements du bassin.

MISSIONS DU COORDONNATEUR D'ULIS

Chaque ULIS est dotée d'un coordonnateur. Ses missions s'organisent autour de 3 axes sous la responsabilité de l'inspecteur de circonscription ou du chef d'établissement :

- **l'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'ULIS**
 - Concevoir son action pédagogique en lien avec les enseignements des classes de référence
 - Proposer un enseignement adapté aux élèves en situation de handicap en appui aux objectifs du socle commun
 - Elaborer conjointement avec les autres professeurs les modalités d'évaluation
- **la coordination de l'ULIS et les relations avec les partenaires extérieurs**
 - Construire une organisation pédagogique du dispositif, adaptée aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap
 - Organiser le travail des élèves en situation de handicap en fonction des indications portées sur leur projet personnalisé de scolarisation (PPS) et en lien avec l'équipe de suivi de scolarisation (ESS)
 - Concevoir un projet pour l'ULIS permettant d'articuler les projets personnalisés de scolarisation au projet de l'établissement
 - Organiser le travail de l'AVS-Co au sein du dispositif
 - Contribuer à la construction du projet personnalisé d'orientation (PPO) et à l'accès aux dispositifs de droit commun pour ces élèves du 2nd degré
 - Travailler en coopération avec les différents partenaires
- **le conseil à la communauté éducative en qualité de personne ressource**
 - Susciter et coordonner les actions concertées entre les membres de la communauté éducative
 - Conseiller pour promouvoir la réussite de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers

En lycée professionnel :

- Développer, notamment, des actions destinées à construire des compétences relatives à la vie sociale et professionnelle
- Accompagner les élèves vers une formation qualifiante ou diplômante
- Veiller à la continuité du projet de formation et d'insertion professionnelle en lien avec les différents partenaires

Un rapport d'activité annuel du fonctionnement de l'ULIS est rédigé et remis aux inspecteurs ASH et aux inspecteurs disciplinaires selon le statut.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

- Disposer d'une bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides spécifiques des élèves en situation de handicap
- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel
- Etre en mesure de mettre en œuvre les situations d'apprentissage et les adaptations pédagogiques en réponse à l'évaluation des besoins des élèves en situation de handicap
- Etre en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et savoir travailler en équipe pluri-catégorielle
- Disposer d'une bonne maîtrise de l'outil informatique
- Démontrer d'une bonne capacité de communication, d'écoute et dynamisme
- Respecter strictement le devoir de discrétion professionnelle

En lycée professionnel

- Avoir une connaissance des parcours de formation et de qualification professionnelle

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

L'enseignant coordonnateur d'ULIS école est un enseignant spécialisé du premier, titulaire du CAPA-SH, dans l'option la mieux adaptée au dispositif (ou en cours de formation). Les postes sont ouverts au mouvement départemental du 1^{er} degré.

L'enseignant coordonnateur d'ULIS collège ou lycée est un enseignant spécialisé du premier ou second degré, titulaire du CAPA-SH ou du 2 CA-SH, dans l'option la mieux adaptée au dispositif (ou en cours de formation). Le recrutement fait l'objet d'une procédure académique inter-degré : une lettre de motivation et un curriculum vitae seront transmis par la voie hiérarchique au rectorat.

Obligations de services

Obligation réglementaire de service du corps d'origine

ULIS collège et lycée : 2 HSE au titre du suivi et de la coordination des projets des élèves
Indemnité (0147) : 1577,40€/an

Si PE spécialisé : indemnité de fonctions particulières de 844,20€/an.

Dans le 2nd degré, l'enseignant est affecté à titre provisoire la première année.

ULIS école : 27 points de NBI

Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (1781) : 1 200,00 €

► *Les enseignants qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements sont invités à prendre contact avec l'inspecteur de circonscription ou le chef d'établissement et l'IEN-ASH.*

ANNEXE 8

FICHE DE CANDIDATURE POUR LES POSTES A COMPETENCES REQUISES
UNE FICHE PAR POSTE ET PAR ETABLISSEMENT

ANNEE 2017	FICHE DE CANDIDATURE POSTE A COMPETENCES REQUISES								
IDENTIFICATION Nom : Prénom : Né(e) le : Situation familiale : Adresse personnelle : Tel. :		Grade : Échelon : Discipline : Note pédagogique : Note administrative : Établissement d'affectation au 01.09.2016 : Ville : Académie :							
ETUDES ET DIPLOMES (1) Maîtrise, Licence, Diplôme FLE Autres CAPES, CAPET, CAPEPS, PLP (1)		Nature : Année : Nature : interne / externe (1) Éventuellement, option : Année : Année :							
EXPERIENCES PEDAGOGIQUES <ul style="list-style-type: none"> • Postes successivement occupés depuis l'entrée dans la carrière enseignante : • Langues étrangères : (2) <table style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center; width: 15%;">-</td> <td style="text-align: center; width: 15%;">écrite</td> <td style="text-align: center; width: 15%;">parlée</td> <td style="text-align: center; width: 15%; border-left: 1px solid black;"> </td> <td style="text-align: center; width: 15%;">-</td> <td style="text-align: center; width: 15%;">écrite</td> <td style="text-align: center; width: 15%;">parlée</td> </tr> </table> • Stages, formations complémentaires ou activités spécifiques : (complément possible sur fiche format A4) 			-	écrite	parlée		-	écrite	parlée
-	écrite	parlée		-	écrite	parlée			
VŒUX D'AFFECTATION Rang du vœu Nom établissement Descriptif du poste, Discipline (uniquement pour l'Economie Gestion type lycée) :									
MOTIVATION (complément possible sur fiche format A4) – Pour les entrants : joindre le dernier rapport d'inspection ainsi que la notice annuelle de notation administrative									
Je, soussigné(e) atteste l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et m'engage à accepter le poste proposé. Fait à _____ le _____ Signature _____									
Avis du Chef d'établissement :		Date et cachet de l'établissement :							
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable									
Avis des corps d'inspection : joindre un rapport circonstancié quel que soit l'avis formulé									
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable		Date et Signature :							

(1) Barrer la (les) mention (s) inutile (s)

(2) Préciser AB, B, TB. Joindre toute attestation donnant crédibilité à l'assertion.

d) ASH

Les enseignants inscrits sur la liste principale ou complémentaire pour un départ en stage de formation CAPPEI 2017/2018 ainsi que les enseignants inscrits à la session d'examen du CAPA-SH de l'année en cours bénéficient de bonifications (cf annexe 1).

Les enseignants qui seront retenus pour un départ en stage CAPPEI seront affectés à titre provisoire sur le poste spécialisé obtenu au mouvement. L'affectation sera prononcée à titre définitif dès lors qu'ils auront obtenu la certification au terme de l'année scolaire. En cas d'échec au CAPPEI, ils pourront être maintenus dans leur poste sous réserve de se présenter à la session suivante de l'examen.

Par ailleurs, le poste qu'occupaient les enseignants retenus pour un départ en stage CAPPEI sera pourvu à titre provisoire afin de permettre un retour de l'enseignant sur son poste à l'issue de la première année dès lors qu'il le demande.

Les enseignants en stage de préparation au CAPA-SH en 2016/2017 bénéficient d'une bonification sur le vœu pour le poste spécialisé qu'ils occupent à titre provisoire et d'une priorité sur tout poste spécialisé. Néanmoins un enseignant spécialisé titulaire de cette option aura une priorité de rang supérieur pour une affectation sur tout poste de l'option ainsi qu'un enseignant titulaire d'une autre option.

Les affectations sont hiérarchisées de la manière suivante :

- 1) Affectation à titre définitif des enseignants titulaires de l'option
- 2) Affectation à titre provisoire des enseignants stagiaires de la qualification
- 3) Affectation à titre provisoire des enseignants titulaires d'une autre option
- 4) Affectation à titre provisoire des enseignants des non titulaires

POLE 1^{ER} DEGRE - MOYENS - RH

Le 23/03/2017

Liste d'aptitude pour l'accès au corps des IEN – année 2017

Référence : BO n° 10 du 09/03/2017

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Amandine MONTI (04.90.27.76.44)

Les instructions relatives à l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale sont portées sur une note de service au bulletin officiel du 9 mars 2017.

Vous pouvez obtenir des informations sur le site www.education.gouv.fr rubrique : « concours, emploi, carrière », menu : « personnels d'encadrement » - « personnels d'inspection », sous-menu : « inspecteurs de l'éducation nationale » - « autres modes de recrutement », rubrique : « le recrutement par la liste d'aptitude ».

I) Conditions requises pour l'inscription (appréciées au 1^{er} janvier 2017)

- appartenir à un corps d'enseignement du 1^{er} ou 2nd degré, d'éducation ou d'orientation ou au corps des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.
- justifier de dix années de services effectifs en cette qualité.

II) Dépôt de candidature

Les dossiers d'inscription sont à la disposition des candidats en annexe.

Le dossier dûment complété et revêtu de l'avis du supérieur hiérarchique devra être parvenu à la direction académique – Pôle 1^{er} degré / bureau mouvement – impérativement **pour le mardi 4 avril 2017**.

Un même candidat peut se présenter au titre de plusieurs spécialités ou options. Dans ce cas, il doit obligatoirement remplir un dossier au titre de chaque demande.

Il est attendu des candidats une capacité de mobilité tant professionnelle que géographique. Les personnels recrutés par voie de liste d'aptitude sont immédiatement titularisés et recevront après leur nomination une formation en académie tout comme les IEN recrutés par concours.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{ER} Degré - Moyens - RH

Annexe 2**Demande d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale - année 2017****Enseignement du premier degré**

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

Service de l'encadrement

Sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement

Bureau des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale

Bureau DGRH E2-2

Académie d'inscription :**Inspecteur de l'éducation nationale****DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
POUR L'ACCÈS AU CORPS DES INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE
ANNEE 2017
Enseignement du premier degré**NUMEN N° sécurité sociale M. Mme Nom d'usage _____Nom de naissance : _____
(en majuscules)

Prénoms : _____

Date de naissance : Lieu de naissance : _____

Situation de famille (1)

(1) M : Marié(e) ; P : P.A.C.S.E ; U : Union libre ; S : Séparé(e) ; D : Divorcé(e) ; C : Célibataire ; V : Veuf(ve)

Profession du conjoint : _____

Adresse personnelle : _____

Code postalTél. personnel Télécopie Tél. portable

Mél : _____

Corps d'origine : _____ Date de titularisation :

Grade / Classe : _____ Echelon : _____

Fonctions actuelles : _____ Faisant fonction d'IEN : OUI NON Cocher la case correspondanteDate de nomination dans ces fonctions :

Adresse professionnelle : _____

Code postal _____
 Tél. professionnel _____ Télécopie _____
 Mél : _____

DIPLOMES ou TITRES OBTENUS

Intitulé exact (<i>en toutes lettres</i>)	Autorité qui l'a délivré	Date d'obtention

ÉTAT DES SERVICES

Nature des fonctions (1)	Dates		Durée des services			Lieux où les fonctions ont été exercées	Observations
	d'entrée en fonctions	de cessation des fonctions	Ans	Mois	Jours		
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Total au 1 ^{er} janvier 2016 (2)	Vu et vérifié : Le recteur, l'inspecteur d'académie (3)

(1) Préciser l'état des services par ordre chronologique en partant du début de l'activité professionnelle.

(2) **Les services effectués doivent être totalisés.**

(3) Ou le chef de service pour les personnels affectés dans des établissements d'enseignement supérieur et les personnels détachés.

N.B. - Les périodes d'interruption de services, disponibilité, congé sans traitement, doivent être **indiquées en rouge**.

VŒUX GÉOGRAPHIQUES : Indiquez les académies ou inspections académiques où vous souhaitez être affecté(e)

- Vœu n° 1 :
- Vœu n° 2 :
- Vœu n° 3 :

➤ Vœu n° 4 :

➤ Vœu n° 5 :

➤ Vœu n° 6 :

Exprimez vos motivations, tirées tant des expériences vécues au cours de votre carrière que de vos analyses actuelles. Précisez votre conception de la fonction envisagée.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e) atteste sur l'honneur remplir les conditions requises pour l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2017, et certifie l'exactitude des informations portées sur le présent dossier. Je note que si tel n'était pas le cas, ma candidature serait nulle et non avenue.

Je m'engage par ailleurs à accepter le poste qui me sera proposé sous peine de perdre le bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'année 2017.

Fait à , le
Signature :

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ANNEE 2017
Enseignement du premier degré

(Pièce à joindre obligatoirement à la demande d'inscription)

Académie : Spécialité :

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénoms : Né(e) le : □□□□□□□□□□□□□□

APPRÉCIATION DETAILLÉE ET AVIS MOTIVÉ DU RECTEUR (1) :

Favorable

Réservé

Défavorable

Date et signature :

(1) ou du chef de service pour les personnels affectés dans des établissements d'enseignement supérieur et les personnels détachés.

Annexe 1**Demande d'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale - année 2017****Enseignement général ou enseignement technique ou information et orientation****Secrétariat général****Direction générale des ressources humaines****Service de l'encadrement**

Sous-direction de la gestion des carrières des personnels d'encadrement

Bureau des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'éducation nationale

Bureau DGRH E2-2

Académie d'inscription :**Inspecteur de l'éducation nationale**

Spécialité :

Option :

**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
POUR L'ACCÈS AU CORPS DES INSPECTEURS DE L'EDUCATION NATIONALE
ANNEE 2017
Enseignement général- enseignement technique ou information et orientation**NUMEN N° sécurité sociale M. Mme Nom d'usage

Nom de naissance :

(en majuscules)

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Situation de famille (1)

(1) M : Marié(e) ; P : P.A.C.S.E ; U : Union libre ; S : Séparé(e) ; D : Divorcé(e) ; C : Célibataire ; V : Veuf(ve)

Profession du conjoint :

Adresse personnelle :

Code postal

Tél. personnel Télécopie Tél. portable

Mél :

Corps d'origine :

Date de titularisation :

Grade / Classe :

Echelon :

Fonctions actuelles :

Faisant fonction d'IEN : OUI NON

Cocher la case correspondante

Date de nomination dans ces fonctions :

Adresse professionnelle :

Code postal _____

Tél. professionnel _____ Télécopie _____

Mél :

DIPLOMES ou TITRES OBTENUS

Intitulé exact (<i>en toutes lettres</i>)	Autorité qui l'a délivré	Date d'obtention
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Total au 1 ^{er} janvier 2016 (2)	Vu et vérifié : Le recteur, l'inspecteur d'académie (3)

ÉTAT DES SERVICES

Nature des fonctions (1)	Dates		Durée des services			Lieux où les fonctions ont été exercées	Observations
	d'entrée en fonctions	de cessation des fonctions	Ans	Mois	Jours		
.....	Date de titularisation (jour, mois, année)
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Total au 1 ^{er} janvier 2016 (2)	Vu et vérifié : Le recteur, l'inspecteur d'académie (3)

(1) Préciser l'état des services par ordre chronologique en partant du début de l'activité professionnelle.

(2) Les services effectués doivent être totalisés.

(3) Ou le chef de service pour les personnels affectés dans des établissements d'enseignement supérieur et les personnels détachés.

N.B. - Les périodes d'interruption de services, disponibilité, congé sans traitement, doivent être indiquées en rouge.

VŒUX GÉOGRAPHIQUES : Indiquez les académies ou inspections académiques où vous souhaitez être affecté(e)

➤ Vœu n° 1 :

➤ Vœu n° 2 :

➤ Vœu n° 3 :

➤ Vœu n° 4 :

➤ Vœu n° 5 :

➤ Vœu n° 6 :

Exprimez vos motivations, tirées tant des expériences vécues au cours de votre carrière que de vos analyses actuelles. Précisez votre conception de la fonction envisagée.

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e) atteste sur l'honneur remplir les conditions requises pour l'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au corps des inspecteurs de l'éducation nationale au titre de l'année 2017, et certifie l'exactitude des informations portées sur le présent dossier. Je note que si tel n'était pas le cas, ma candidature serait nulle et non avenue.

Je m'engage par ailleurs à accepter le poste qui me sera proposé sous peine de perdre le bénéfice de l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'année 2017.

Fait à....., le
Signature :

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CORPS DES INSPECTEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ANNEE 2017

Enseignement général ou enseignement technique ou information et orientation

(Pièce à joindre obligatoirement à la demande d'inscription)

Académie : Spécialité :

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénoms : Né(e) le : | | | | | | | | | |

APPRÉCIATION DETAILLÉE ET AVIS MOTIVÉ DU RECTEUR (1):

Favorable

Réervé

Défavorable

Date et signature :

(1) ou du chef de service pour les personnels affectés dans des établissements d'enseignement supérieur et les personnels détachés.

**Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des inspecteurs
de l'éducation nationale au titre de l'année 2017**

Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)

NOM : **PRENOM :**

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Amandine MONTI

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avis : **Favorable**

Défavorable

A....., le.....
Cachet et signature de l'IEN :